

**Comptes
consolidés & notes
annexes**

2023



<u>1</u>	Comptes consolidés	3
<u>2</u>	Notes annexes aux comptes consolidés	8

1.

Comptes consolidés

1.1 Compte de résultat consolidé

1.2 État du résultat global consolidé

1.3 État de la situation financière

Actif consolidé

Passif consolidé

1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

1.5 Variation des capitaux propres consolidés

1.1 Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2023	2022
Chiffre d'affaires opérationnel	4.2	2 311	1 944
Autres revenus	4.2	203	87
Revenu total	4.2	2 514	2 031
Charges d'exploitation	4.3	(1 420)	(1 195)
Amortissements et provisions	5.6	(193)	(149)
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	4.5	901	687
Résultat des sociétés mises en équivalence	5.4	-	2
Autres charges et produits	10.1	(195)	(30)
Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence		706	659
Résultat financier	6.1	(172)	(54)
Résultat avant impôts		534	605
Impôts	7	(226)	(188)
Résultat net de l'ensemble consolidé		308	417
Résultat net, part du Groupe		267	386
Résultat net, part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle	8.3	41	31
Résultat net par action (en euros)	8.2	1,07	1,55
Résultat net dilué par action (en euros)	8.2	1,01	1,46

1.2 État du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2023	2022
Résultat net de l'ensemble consolidé		308	417
Autres éléments du résultat global			
Ecart de conversion		86	101
Variation des instruments financiers & actifs évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global		22	(17)
Impôts sur les éléments recyclables en résultat		(7)	5
Éléments recyclables en résultat		101	89
Ecart actuariel sur les obligations au titre des prestations définies		(1)	16
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat		-	(4)
Éléments non recyclables en résultat		(1)	12
Total autres éléments du résultat global		100	101
Résultat global		408	518
Résultat global, part du Groupe	1.5	362	486
Résultat global, part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle	1.5	46	32

1.3 État de la situation financière

Actif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2023	2022
Goodwill	5.1	2 779	1 605
Immobilisations incorporelles	5.2	1 253	738
Immobilisations corporelles	5.3	160	157
Participation dans les sociétés mises en équivalence	5.4	18	67
Actifs financiers non courants	6.2	129	129
Actifs d'impôts différés	7.2	55	35
Total actif non courant		4 394	2 731
Clients	4.8	2 788	2 664
Stocks et autres tiers actif	4.8	678	629
Fonds réservés	4.7	2 073	2 120
Actifs financiers courants	6.2	10	6
Autres placements de trésorerie	6.3	1 998	1 543
Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3	1 354	1 481
Total actif courant		8 901	8 443
Total actif		13 295	11 174

Passif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2023	2022
Capital		499	499
Primes et réserves consolidées		(670)	(643)
Ecart de conversion		(435)	(517)
Titres d'autocontrôle		(73)	(57)
Capitaux propres part du Groupe		(679)	(718)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		110	105
Capitaux propres	8	(569)	(613)
Dettes financières non courantes	6.4 / 6.5	3 547	2 763
Autres passifs financiers non courants	6.4 / 6.5	318	368
Provisions à caractère non courant	10.2	21	20
Passifs d'impôts différés	7.2	256	138
Total passif non courant		4 142	3 289
Dettes financières courantes	6.4 / 6.5	536	167
Autres passifs financiers courants	6.4 / 6.5	69	43
Provisions à caractère courant	10.2	10	10
Fonds à rembourser	4.6	5 690	5 840
Fournisseurs	4.6	1 653	1 033
Dettes d'impôts courants	4.6	82	46
Autres tiers passif	4.8	1 682	1 359
Total passif courant		9 722	8 498
Total capitaux propres et passif		13 295	11 174

1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Notes	2023	2022
Résultat net part du Groupe		267	386
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		41	31
Quote-part des sociétés mises en équivalence	5.4	-	(2)
Amortissements et variation des provisions d'exploitation		346	164
Charges liées au paiement en actions		21	20
Impact non cash des autres charges et produits		(8)	18
Différence entre impôt décaissé et charge d'impôt		28	26
Dividendes reçus des sociétés consolidées par mise en équivalence	5.4	3	10
Marge brute d'autofinancement		698	653
Autres charges et produits (y compris frais de restructuration)		32	20
Marge Brute d'Autofinancement avant autres charges et produits (FFO)		730	673
Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement	4.6	300	84
Diminution (Augmentation) courante des Fonds réservés	4.7	65	275
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		1 095	1 032
Autres charges et produits (y compris frais de restructuration) encaissés / décaissés		(43)	(19)
Flux de Trésorerie des activités opérationnelles incluant les autres charges et produits (A)		1 052	1 013
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(190)	(151)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		(14)	(12)
Décaissements liés à des acquisitions, nets de la trésorerie acquise		(1 036)	(77)
Encaissements liés à des cessions d'actifs		12	29
Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)		(1 228)	(211)
Augmentation de capital		-	(1)
Dividendes payés ⁽¹⁾	3.2	(278)	(238)
(Achats) ventes de titres d'autocontrôle		(25)	(2)
Augmentation des dettes financières long terme	6.5	1 198	10
Diminution des dettes financières long terme	6.5	(255)	-
Variation des dettes financières courantes nette de la variation des titres de placement		(493)	(597)
Flux de Trésorerie des activités de financement (C)		147	(828)
Incidence des variations des cours des devises (D)		(1)	(10)
Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)		(30)	(36)
Trésorerie ouverture		1 357	1 393
Trésorerie clôture		1 327	1 357
Variation de trésorerie		(30)	(36)

(1) Dont (249) millions d'euros de dividendes en numéraire versés aux actionnaires du Groupe, d'un montant de 1 euro par action et (29) millions d'euros versés aux actionnaires minoritaires.

La trésorerie nette à la clôture s'analyse comme suit :

	Notes	2023	2022
Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3	1 354	1 481
Banques créditrices	6.5	(27)	(124)
Trésorerie nette		1 327	1 357

1.5 Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Notes	Capital	Primes liées au capital	Titres d'auto contrôle	Réserves consolidées Groupe	Réserves liées aux avantages au personnel	Réserves de juste valeur des instruments financiers	Réserves liées aux gains et pertes actuariels	Ecart de conversion	Résultat de la période	Capitaux propres		
											propre Groupe	Total Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
Notes					8				1.5				
2021		499	1 055	(67)	(2 294)	153	10	(7)	(615)	313	(953)	84	(869)
Affectation du résultat 2021		-	-	-	313	-	-	-	-	(313)	-	-	-
Augmentation (réduction) de capital		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en numéraire		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- annulation d'actions autodétenues		-	(10)	-	-	-	-	-	-	-	(10)	-	(10)
- levée d'option		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- distribution de dividendes en actions		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende distribué		-	-	-	(224)	-	-	-	-	-	(224)	(14)	(238)
Variations de périmètre		-	-	-	(37)	-	-	-	-	-	(37)	9	(28)
Variation liée aux avantages au personnel		-	-	-	-	20	-	-	-	-	20	-	20
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle		-	-	10	-	-	-	-	-	-	10	-	10
Autres		-	-	-	(9)	-	(1)	-	-	-	(10)	(6)	(16)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	(10)	12	98	-	100	1	101
Résultat net de la période		-	-	-	-	-	-	-	-	386	386	31	417
Résultat global total		-	-	-	-	-	(10)	12	98	386	486	32	518
2022		499	1 045	(57)	(2 251)	173	(1)	5	(517)	386	(718)	105	(613)
Affectation du résultat 2022		-	-	-	386	-	-	-	-	(386)	-	-	-
Augmentation (réduction) de capital		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en numéraire		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- annulation d'actions autodétenues		-	(9)	-	-	-	-	-	-	-	(9)	-	(9)
- levée d'option		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- distribution de dividendes en actions		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende distribué	3.2	-	-	-	(249)	-	-	-	-	-	(249)	(29)	(278)
Variations de périmètre	2	-	-	-	(21)	-	(2)	-	(1)	-	(24)	(14)	(38)
Variation liée aux avantages au personnel		-	-	-	-	21	-	-	-	-	21	-	21
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle		-	-	(16)	-	-	-	-	-	-	(16)	-	(16)
Autres		-	-	-	(43)	-	(3)	-	-	-	(46)	2	(44)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	13	(1)	83	-	95	5	100
Résultat net de la période		-	-	-	-	-	-	-	-	267	267	41	308
Résultat global total		-	-	-	-	-	13	(1)	83	267	362	46	408
2023		499	1 036	(73)	(2 178)	194	7	4	(435)	267	(679)	110	(569)

La ligne « Autres » comprend principalement l'impact, en réserves Groupe et en intérêts ne conférant pas le contrôle, de la dette liée aux options sur les actionnaires minoritaires (cf. note 6.5 « Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette ») et le reclassement de l'impact historique de l'hyperinflation en Argentine et en Turquie de réserves part du Groupe à écarts de conversion (cf. note 1.5 « Monnaie de présentation et monnaies étrangères »).

2.

Notes annexes aux comptes

NOTE 1	Présentation du groupe et base de préparation des états financiers consolidés	NOTE 8	Capitaux propres
NOTE 2	Acquisitions, développements et cessions	NOTE 9	Avantages sociaux
NOTE 3	Faits marquants	NOTE 10	Autres provisions et passifs
NOTE 4	Activité opérationnelle	NOTE 11	Informations supplémentaires
NOTE 5	Actifs non courants	NOTE 12	Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2023
NOTE 6	Éléments financiers	NOTE 13	Evènements postérieurs à la clôture
NOTE 7	Impôts sur les bénéfices – Taux effectif d'impôt	NOTE 14	Glossaire



Ce symbole signale un point normatif IFRS.



Ce symbole signale une définition spécifique au groupe Edenred.



Ce symbole signale qu'un recours à une estimation ou au jugement a été effectué. En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction d'Edenred fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie Groupe, et traduisent la réalité économique des transactions.



Ce symbole met en évidence les données chiffrées du Groupe pour l'exercice en cours ainsi que la période comparative.

NOTE 1 Présentation du groupe et base de préparation des états financiers consolidés

1.1 Description de l'activité

Edenred est la plateforme digitale de services et de paiements qui accompagne au quotidien les acteurs du monde du travail. Elle connecte, dans 45 pays, 60 millions d'utilisateurs à plus de 2 millions de commerçants partenaires au travers de près d'1 million d'entreprises clientes.

Edenred propose des solutions de paiement à usages spécifiques pour l'alimentation (comme les titres-restaurant), l'engagement des collaborateurs (comme les cartes cadeaux et les plateformes dédiées), la mobilité (comme les solutions multi-énergies, incluant la recharge électrique, de maintenance, de péage, de parking et pour la mobilité domicile-travail), et les paiements professionnels (comme les cartes virtuelles).

Fidèles à la raison d'être du Groupe, « Enrich connections. For good. », ces solutions améliorent le bien-être et le pouvoir d'achat des utilisateurs. Elles renforcent l'attractivité et l'efficacité des entreprises, et vitalisent l'emploi et l'économie locale. Elles favorisent également l'accès à une alimentation plus saine, à des produits plus respectueux de l'environnement et à une mobilité plus douce.

Les 12 000 collaborateurs d'Edenred s'engagent au quotidien pour faire du monde du travail un monde connecté plus efficace, plus sûr et plus responsable.

En 2023, grâce à ses actifs technologiques globaux, le Groupe a géré un volume d'affaires de près de 41 milliards d'euros réalisé principalement via des applications mobiles, plateformes en ligne et cartes.

Coté sur Euronext Paris, Edenred fait partie des indices CAC40, CAC 40 ESG, CAC Large 60, Euronext 100, Euronext Tech Leaders, FTSE4Good et MSCI Europe.

1.2 Gestion de la structure de capital

L'objectif principal d'Edenred est de maintenir une structure de capital équilibrée maximisant la valeur pour les actionnaires et compatible avec une notation de crédit « strong investment grade » lui permettant d'accéder aux marchés de capitaux dans de bonnes conditions.

Cette politique financière suppose un suivi rigoureux du niveau d'endettement et des ratios sur capital lors de la détermination des politiques d'investissement, d'acquisitions et de retour aux actionnaires. Afin d'optimiser sa structure de capital, le groupe peut notamment ajuster sa politique de dividendes versés, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions.

1.3 Renseignements concernant la société consolidante

Edenred S.E. est une Société Européenne à Conseil d'administration, mère du Groupe Edenred. Son siège social est situé au 14-16 boulevard Garibaldi, 92130 Issy-les-Moulineaux, France.

La Société est régie par les dispositions communautaires et nationales en vigueur et par ses statuts. Son capital est de 499 176 118 euros, et elle est immatriculée en France au RCS Nanterre 493 322 978 ; NAF : 7010Z.

Edenred S.E. assure la direction et la coordination de l'ensemble de ses filiales et apporte à celles-ci des prestations d'assistance au management, notamment en matière juridique, financière, fiscale et sur les systèmes d'informations.

Le Conseil d'administration d'Edenred du 26 février 2024 a arrêté les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale du 7 mai 2024.

1.4 Base de préparation des états financiers consolidés



En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Edenred au titre de l'exercice 2023 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2023. Ces comptes présentent en données comparatives l'exercice 2022 établi selon les mêmes principes et conventions et le même référentiel comptable.

Compte tenu de ses performances, de ses flux de trésorerie ainsi que de sa situation nette, le Groupe a retenu l'hypothèse de continuité d'exploitation dans la préparation de ses états financiers consolidés.

Les états financiers du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimales. Les arrondis peuvent dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux figurant dans les tableaux.

Les règles et méthodes comptables utilisées par le Groupe dans les comptes consolidés au 31 décembre 2023 sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022, à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations entrés en vigueur le 1er janvier 2023.

1.4.1 Normes, amendements de normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2023

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2023 sont entrés en vigueur le 1er janvier 2023 :

- IFRS 17 « Contrats d'assurance » et ses amendements « Modification d'IFRS 17 » et « 1ère application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives » ;
- Amendements à IAS 1 « Informations à fournir sur les méthodes comptables » ;
- Amendements à IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » ;
- Amendements à IAS 12 « Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction » ;

- Amendements à IAS 12 « Réforme fiscale internationale - Modèle de règles du Pilier 2 ».

En écho à la réforme fiscale internationale « Pilier 2 » qui vise à instaurer un impôt mondial minimal de 15%, l'IASB a publié des amendements à IAS 12 le 23 mai 2023, pour une entrée en vigueur immédiate et de façon rétroactive.

Ces amendements imposent notamment de ne pas comptabiliser d'impôts différés en lien avec des lois résultant de Pilier 2 et de fournir des informations qualitatives et quantitatives sur l'exposition de l'entité à d'éventuelles charges d'impôts complémentaires (« top-up taxes »). Par ailleurs, bien que les travaux d'évaluation soient toujours en cours, le Groupe estime que son exposition à des lois résultant de Pilier 2 reste limitée et que les impacts attendus ne sont pas significatifs.

L'application de ces textes a été sans effets significatifs sur les périodes présentées.

1.4.2 Normes, amendements de normes et interprétations applicables après 2023

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés et non encore en vigueur en 2023 sont listés ci-dessous :

- Amendements à IFRS 16 « Obligation locative découlant d'une cession-bail »
- Amendements à IAS 1 « Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants » et « Passifs non courants avec des clauses restrictives » ;
- Amendements d'IAS 7 et d'IFRS 7 : « Accords de financement de fournisseurs » ;
- Amendements d'IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » ;

Pour ces textes, le Groupe Edenred n'a pas choisi l'application de manière anticipée au 1^{er} janvier 2023. L'analyse de l'impact de l'application de ces normes est en cours.

1.5 Monnaie de présentation et monnaies étrangères



Conformément à IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » et pour les besoins de la consolidation, les postes de bilan exprimés dans une monnaie fonctionnelle différente de l'Euro sont convertis en Euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de la période. Les comptes de résultat exprimés en devises sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres et seront comptabilisés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel les activités seront cédées ou liquidées.

Code ISO	Monnaie	Pays	2023		2022	
			Taux clôture au	Taux moyen	Taux clôture au	Taux moyen
			31/12/2023	1 euro =	31/12/2022	1 euro =
ARS	Peso	ARGENTINE	893,36	893,36	188,93	188,93
BRL	Real	BRESIL	5,36	5,40	5,64	5,44
AED	Dirham	EMIRATS ARABES UNIS	4,06	3,97	3,92	3,87
USD	Dollar	ETATS-UNIS	1,11	1,08	1,07	1,05
MXN	Peso	MEXIQUE	18,72	19,19	20,86	21,19
CZK	Koruna	REPUBLIQUE TCHEQUE	24,72	24,00	24,12	24,56
RON	Leu	ROUMANIE	4,98	4,95	4,95	4,93
GBP	Pound	ROYAUME-UNI	0,87	0,87	0,89	0,85
SEK	Krona	SUEDE	11,10	11,47	11,12	10,63
TWD	Dollar	TAIWAN	33,79	33,70	32,78	31,33
TRY	Lira	TURQUIE	32,65	32,65	19,96	19,96
VES	Bolivar	VENEZUELA	39,57	39,57	18,03	6,89

L'impact sur les capitaux propres consolidés part du Groupe de la variation des écarts de conversion est de 83 millions d'euros entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023. Cette variation s'explique principalement par l'impact de l'hyperinflation (cf. paragraphe ci-dessous) et par les écarts de conversion sur les devises suivantes :

Code ISO	Monnaie	Pays	2023
BRL	Real	BRESIL	33
USD	Dollar	ETATS-UNIS	(19)
MXN	Peso	MEXIQUE	26
GBP	Pound	ROYAUME-UNI	15

Le solde de (435) millions d'euros de réserves de change part du Groupe comprend principalement les réserves liées au BRL pour (305) millions d'euros, le VES pour (130) millions d'euros, l'ARS pour (45) millions d'euros, le TRY pour (25) millions d'euros, le GBP pour (8) millions d'euros, l'USD pour 24 millions d'euros ainsi que l'impact de l'hyperinflation en Argentine pour 27 millions d'euros et en Turquie pour 10 millions d'euros.

Hyperinflation en Argentine et en Turquie

L'Argentine et la Turquie sont considérées comme des pays en hyperinflation depuis respectivement le 1er juillet 2018 et le 1er janvier 2022. Le Groupe applique la norme IAS 29 – « Information financière dans les économies hyperinflationnistes ».

Le groupe a utilisé les taux de conversion du change EUR/ARS de 893,36 et EUR/TRY de 32,65. Les éléments non monétaires sont respectivement ajustés avec l'indice IPC (Indice des Prix à la Consommation) publié par l'INDEC (National Statistical Institute) en Argentine et avec l'indice TÜFE (Indice des Prix à la Consommation) en Turquie. Conformément à IAS 29, l'impact de la réévaluation des éléments non monétaires du bilan d'ouverture est comptabilisé dans l'état du résultat global (OCI).

L'application de l'hyperinflation à l'Argentine et à la Turquie a un impact de (13) millions d'euros sur le résultat net part du Groupe, et de 14 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés. L'impact historique de l'hyperinflation a été reclassé de réserves part du groupe à écarts de conversion pour 23 millions d'euros.

1.6 Recours à des jugements et estimations

La préparation des états financiers nécessite le recours à des estimations et hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, des produits et charges de l'exercice ainsi que pour la prise en compte des aléas positifs et négatifs existant à la date de clôture, et sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes.

En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes en date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer significativement des estimations actuelles.

En particulier, le Groupe a eu recours à des jugements et estimations pour l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill et des actifs incorporels (cf. note 5.5 « Tests de dépréciation »); pour la valorisation des droits d'utilisation et des dettes de locations, conditionnée notamment par la durée estimée par le management des durées des baux immobiliers (cf. note 5.3 « Immobilisations corporelles »); pour l'estimation des pertes de crédit attendues (cf. note 4.6 « Variation du besoin en fonds de roulement et des fonds à rembourser »); pour l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis dans le cadre des regroupement d'entreprises (cf. note 5.1 « Goodwill »); pour l'estimation du montant des provisions pour engagements sociaux, dont le calcul repose en partie sur l'utilisation d'hypothèses actuarielles (cf. note 9.2 « Provisions pour retraites et avantages à long terme »); pour l'évaluation des provisions pour risques et charges (cf. note 10.2 « Provisions »), ou encore l'évaluation des actifs d'impôts différés issus des déficits fiscaux reportables, au travers des projections de résultats taxables (cf. note 7.2 « Impôts différés »).

Le Groupe a aussi exercé son jugement pour évaluer et communiquer les impacts sur ses comptes du conflit Russo-Ukrainien. A ce titre, Edenred précise que le Groupe a définitivement cessé ses activités en Russie en mars 2022 conformément aux sanctions imposées par l'Union Européenne. Ces activités se limitaient à la fourniture d'accès à un réseau de distribution de carburant. En Ukraine, l'activité du Groupe se limite également à la fourniture d'un accès à un réseau de distribution de carburant. Ainsi, l'exposition économique directe d'Edenred liée à ce conflit est limitée.

Cependant, le Groupe constate que ce conflit a conduit certains pays à imposer des sanctions économiques à la Russie. Alors que le Groupe n'a pas constaté d'impact sur son activité en 2023, ces sanctions pourraient néanmoins conduire à un ralentissement de l'activité économique au niveau mondial et donc avoir un impact négatif sur la croissance du volume d'affaires généré par les solutions du Groupe. Bien que cet impact reste difficile à estimer précisément à ce jour, Edenred réaffirme sa confiance dans sa capacité à générer de la croissance profitable et durable en 2024.

Appréciation des effets du changement climatique sur les états financiers

Le Groupe a exercé son jugement pour apprécier les risques et impacts liés aux effets du changement climatique sur ses états financiers. Ainsi, les risques significatifs identifiés et leurs impacts sont les suivants :

L'évolution des sociétés vers une économie bas carbone et l'implémentation de mécanismes de taxation carbone à des fins de régulations des émissions, pourraient, à terme, avoir un impact sur les activités liées à la mobilité professionnelle.

Les nouvelles considérations sociétales liées au changement climatique ainsi que le développement du marché des véhicules électriques font naître le risque d'apparition de nouveaux concurrents spécialisés dans la recharge de véhicules électriques. Les revenus liés aux cartes de carburant pourraient également être impactés par la part croissante des véhicules électriques dans les ventes de véhicules neufs, les recharges se faisant statistiquement moins souvent en stations de recharge qu'au domicile ou sur le lieu de travail.

Ces considérations sur les solutions de mobilités professionnelles ont été prises en compte par le management dans l'élaboration des hypothèses de croissance et de développement utilisées dans le cadre des tests de dépréciation sur les immobilisations corporelles et incorporelles. Le Groupe n'a pas identifié, à ce titre, de pertes de valeur sur ses actifs. Les enjeux climatiques mentionnés n'ont pas remis en cause les durées de vie des actifs du Groupe et les plans d'amortissement pratiqués ont été maintenus.

Par ailleurs, une part croissante des activités du Groupe sont basées sur le traitement de transactions informatiques, induisant une dépendance aux éléments qui composent les infrastructures réseaux, comme les sources d'électricité utilisées, le bon fonctionnement du réseau internet ou encore la disponibilité des *data centers*. La plupart des scénarios élaborés par les observateurs spécialisés prévoient un accroissement de la fréquence et l'intensité des événements climatiques extrêmes pouvant entraîner des inondations ou des coupures d'électricité. Pour le Groupe, les interruptions d'activités résultant de ces événements climatiques extrêmes peuvent engendrer, entre autres, des coûts de remise en état des bureaux ou installations utilisés par Edenred, ainsi que risques de pertes de chiffre d'affaires.

En outre, dans le cadre des plans d'attribution d'actions sous conditions de performance, en plus de critères économiques, les objectifs fixés comprennent 3 critères RSE, dont l'un d'entre eux est la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, lors des analyses de risques réalisées par la direction juridique, le Groupe a conclu qu'il n'est exposé à aucun risque légal significatif lié au changement climatique. Le Groupe n'a ainsi comptabilisé aucune provision pour risques et charges à ce titre.

NOTE 2 Acquisitions, développements et cessions



Conformément à la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés », le contrôle d'une entité a été conclu suite à une évaluation des critères spécifiés par la norme, ne se limitant pas au pourcentage de contrôle (supérieur à 50%) ; un investisseur contrôle une autre entité lorsque ses relations avec l'entité l'exposent ou lui donnent droit à un rendement variable et qu'il a la possibilité d'influer sur ce rendement du fait du pouvoir qu'il exerce sur l'entité.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entité acquise. Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

Conformément à la norme IFRS 11 « Partenariats », les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

Conformément aux normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IFRS 10 « Etats financiers consolidés », le Groupe comptabilise ses regroupements d'entreprises et ses transactions sans perte de contrôle relatives aux intérêts ne conférant pas le contrôle en application de ces normes.

Dans le cadre de certaines acquisitions et/ou regroupements d'entreprise, le Groupe consent régulièrement aux actionnaires minoritaires des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces options peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie ; en outre, ces options peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie. Le Groupe enregistre un passif financier à sa valeur actuelle au titre des options de vente accordées aux actionnaires minoritaires des entités concernées. La variation ultérieure de la valeur de l'engagement est comptabilisée par ajustement des capitaux propres part du Groupe.

Toute transaction avec des actionnaires minoritaires portant sur des titres de capital – sans perte de contrôle – doit être comptabilisée au sein des capitaux propres.

Acquisitions, développements et cessions 2023

Edenred PayTech

Le 27 mars 2023, Edenred a porté à 100% sa participation dans Edenred PayTech (ex- Prepay Technologies) suite à l'acquisition de 28,29% du capital restant. L'impact est de (22) millions d'euros en part du Groupe et de (15) millions d'euros en intérêts ne conférant pas le contrôle.

Reward Gateway

Le 16 mai 2023, Edenred a acquis 100% de la société Reward Gateway, plateforme leader dans l'engagement des salariés.

Le tableau suivant présente les modalités d'allocation du prix payé par Edenred au 16 mai 2023, date de prise de contrôle :

(en millions d'euros)	Allocation du prix d'acquisition
Marques	6
Relations clientèles	397
Autres immobilisations incorporelles	41
Immobilisations corporelles	3
Actifs d'impôts différés	4
Clients	42
Trésorerie & équivalents de trésorerie	33
Dettes financières non courantes	(251)
Passifs d'impôts différés	(116)
Fournisseurs	(21)
Autres actifs et passifs courants et non courants	(194)
Actifs nets acquis	(56)
Goodwill	1 092
Valeur comptable de la participation	1 036

Les montants présentés dans le tableau ci-dessus sont issus des comptes de Reward Gateway à la date de prise de contrôle, établis après harmonisation avec les principes du groupe Edenred et travaux d'ajustements des valeurs des principaux actifs et passifs, donnant lieu à la constatation d'un goodwill préliminaire de 1 092 millions d'euros. La principale réévaluation des actifs et passifs acquis porte sur la relation clientèle.

Au cours de l'exercice, l'acquisition de Reward Gateway a généré un décaissement de 1 010 millions d'euros, net de la dette nette acquise.

Les frais d'acquisition de Reward Gateway ont été enregistrés en autres charges et produits pour un montant de 16 millions d'euros.

Au 31 décembre 2023, le revenu total consolidé de Reward Gateway a été de 80 millions d'euros, pour un résultat d'exploitation avant autres charges et produits de 17 millions d'euros.

GOintegro

Le 29 juin 2023, Edenred a acquis 75% de la société GOintegro, fournisseur de plateformes SaaS d'engagement des collaborateurs en Amérique latine. L'allocation provisoire du prix d'achat conduit principalement à la constatation d'un goodwill de 17 millions d'euros. Edenred a consenti aux minoritaires une option de vente sur les 25% restants.

NOTE 3 **Faits marquants**

3.1 Décision de l'Autorité de la concurrence française

Depuis 2015, l'Autorité de la concurrence française (« ADLC ») est saisie d'une plainte concernant plusieurs sociétés françaises du secteur des titres restaurant, dont Edenred France (*cf. note 10.3 « Litiges et risques »*). Une amende de 158 millions d'euros a été prononcée en 2019. Ce montant a été payé par le Groupe en 2021, en attendant l'étude de ses contre-arguments par la cour d'appel. L'actif associé à ce règlement a été constaté en autres tiers actifs. Le 16 novembre 2023, la cour d'appel de Paris a confirmé la décision 19-D-25 de l'ADLC du 19 décembre 2019. Dans l'attente de faire valoir ses arguments auprès de la Cour de cassation, le Groupe a décidé, au 31 décembre 2023, de déprécier intégralement l'actif associé au paiement de l'amende.

3.2 Paiement du dividende 2022

L'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 11 mai 2023 a approuvé le dividende au titre de l'exercice 2022 d'un montant de 1 euro par action.

Le dividende total s'élève à 249 millions d'euros et a été versé en numéraire aux actionnaires du Groupe le 9 juin 2023.

NOTE 4 Activité opérationnelle

4.1 Secteurs opérationnels



La norme IFRS 8 requiert de présenter l'information financière regroupée par « secteurs opérationnels ». Les secteurs opérationnels doivent refléter les regroupements effectués par « le principal décideur opérationnel » lorsqu'il alloue les ressources et analyse les performances de l'ensemble consolidé.

Outre les aspects de similarité des caractéristiques économiques à long terme, la norme IFRS 8 exige également que les 5 autres critères de regroupement suivants soient remplis :

- a) la nature des produits et services ;
- b) la nature des procédés de fabrication ;
- c) le type ou la catégorie de clients auxquels sont destinés les produits et services ;
- d) les méthodes utilisées pour distribuer leurs produits ou fournir les services ; et
- e) s'il y a lieu, la nature de l'environnement réglementaire, par exemple, la banque, l'assurance ou les services publics.

Principal décideur opérationnel



Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Président-directeur général assisté du Comité exécutif (ou « Direction générale »). En effet, la Direction générale affecte les ressources aux différents secteurs opérationnels et en évalue les performances.

Les décisions prises par la Direction générale se basent sur le reporting interne du Groupe. Ce reporting interne présente des données au niveau pays. En effet l'activité Edenred est multi-locale avec des décisions opérationnelles prises au niveau des zones géographiques homogènes.

Dans le reporting interne du Groupe, les données au niveau pays sont regroupées en quatre zones géographiques opérationnelles :

- la France
- l'Europe hors France
- l'Amérique latine
- le Reste du Monde.

Hormis la France, les secteurs présentés sont donc des regroupements de secteurs opérationnels.

Regroupements



Les regroupements « Europe hors France » et « Amérique latine » respectent les critères énoncés ci-dessus.

Le secteur « Reste du Monde » comprend quant à lui les pays hors secteurs « France », « Europe hors France » et « Amérique latine ».

Enfin, les « Autres » regroupent la holding Edenred S.E., les sièges régionaux et les sociétés n'ayant pas d'activité opérationnelle.

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.

Présentation condensée de données financières

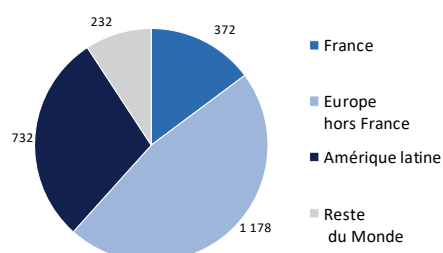
La direction du Groupe suit la performance de l'activité sur la base :

- du revenu total
- de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)
- du résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)



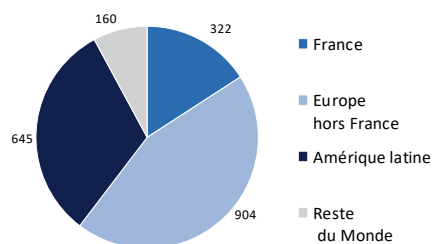
Revenu total des secteurs opérationnels (avec chiffre d'affaires inter secteurs)

Revenu total des secteurs opérationnels
(avec chiffres d'affaires intersectoriels)
(en millions d'euros)



2023
TOTAL : 2514

Revenu total des secteurs opérationnels (avec chiffres d'affaires intersectoriels)
(en millions d'euros)

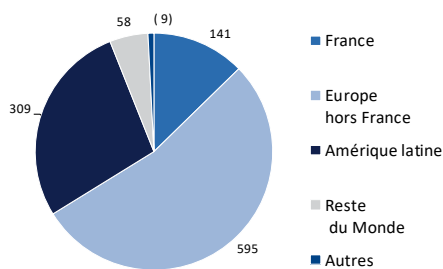


2022
TOTAL : 2031



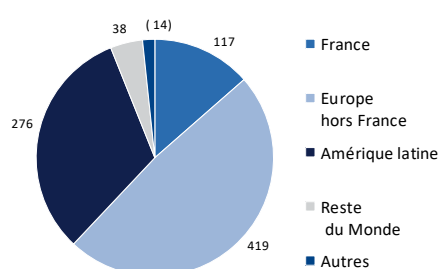
Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)

Excédent brut d'exploitation (EBITDA)
(en millions d'euros)



2023
TOTAL : 1094

Excédent brut d'exploitation (EBITDA)
(en millions d'euros)



2022
TOTAL : 836



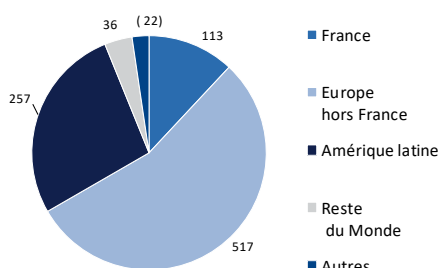
Réconciliation de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Autres	Total
Revenu total	372	1 178	732	232	-	2 514
Charges d'exploitation	(231)	(583)	(423)	(174)	(9)	(1 420)
EBITDA - 2023	141	595	309	58	(9)	1 094
EBITDA - 2022	117	419	276	38	(14)	836



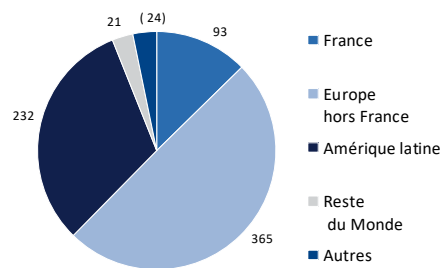
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)

Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)
(en millions d'euros)



2023
TOTAL : 901

Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)
(en millions d'euros)



2022
TOTAL : 687



Bilan

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Autres	2023
Goodwill	167	1 294	407	911	-	2 779
Immobilisations incorporelles	85	590	306	225	47	1 253
Immobilisations corporelles	33	69	32	11	15	160
Actifs financiers non courants et participations dans les sociétés consolidées par mise en équivalence	56	20	17	4	50	147
Actifs d'impôts différés	3	14	36	2	-	55
Actif non courant	344	1 987	798	1 153	112	4 394
Actif courant	1 422	3 949	2 265	529	736	8 901
Total actif	1 766	5 936	3 063	1 682	848	13 295
Capitaux propres et intérêts minoritaires	(427)	1 518	943	986	(3 589)	(569)
Passif non courant	45	245	109	42	3 701	4 142
Passif courant	2 148	4 173	2 011	654	736	9 722
Total passif	1 766	5 936	3 063	1 682	848	13 295

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Autres	2022
Goodwill	163	552	374	516	-	1 605
Immobilisations incorporelles	82	253	260	112	31	738
Immobilisations corporelles	37	65	30	10	15	157
Actifs financiers non courants et participations dans les sociétés consolidées par mise en équivalence	56	74	9	4	53	196
Actifs d'impôts différés	3	11	20	1	-	35
Actif non courant	341	955	693	643	99	2 731
Actif courant	1 348	3 205	1 910	437	1 543	8 443
Total actif	1 689	4 160	2 603	1 080	1 642	11 174
Capitaux propres et intérêts minoritaires	(198)	788	799	585	(2 587)	(613)
Passif non courant	47	114	131	12	2 985	3 289
Passif courant	1 840	3 258	1 673	483	1 244	8 498
Total passif	1 689	4 160	2 603	1 080	1 642	11 174

4.2 Présentation des secteurs opérationnels



Comme expliqué dans la *note 14 « Glossaire »*, la croissance organique correspond aux données comparables, c'est-à-dire à périmètre et change constants. Cet indicateur reflète la performance commerciale du Groupe ;



Les variations entre 2023 et 2022 de l'activité du Groupe se détaillent comme suit :

	2023	2022	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
Chiffre d'affaires opérationnel	2 311	1 944	339	+17%	96	+5%	(68)	(3)%	367	+19%
Autres revenus	203	87	136	+158%	1	+0%	(21)	(24)%	116	+134%
Revenu total	2 514	2 031	+475	+23%	+97	+5%	(89)	(4)%	+483	+24%

4.2.1 Présentation des secteurs opérationnels par indicateur



Revenu total par zone géographique

Le revenu total est composé du chiffre d'affaires opérationnel et des autres revenus.

(en millions d'euros)	Europe hors				Total
	France	France	Amérique latine	Reste du Monde	
Revenu total 2023	372	1 178	732	232	2 514
Revenu total 2022	322	904	645	160	2 031
Variation	+50	+274	+87	+72	+483
% de variation	+16%	+30%	+13%	+44%	+24%
Variation en données comparables	+49	+226	+127	+73	+475
% de variation en données comparables	+15%	+25%	+20%	+46%	+23%



Chiffre d'affaires opérationnel par zone géographique

Les variations entre 2023 et 2022 du chiffre d'affaires opérationnel par zone géographique se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Europe hors				Total
	France	France	Amérique latine	Reste du Monde	
Chiffre d'affaires opérationnel 2023	348	1 086	667	210	2 311
Chiffre d'affaires opérationnel 2022	315	874	603	152	1 944
Variation	+33	+212	+64	+58	+367
% de variation	+10%	+24%	+11%	+37%	+19%
Variation en données comparables	+32	+164	+92	+51	+339
% de variation en données comparables	+10%	+19%	+15%	+33%	+17%

En 2023, le chiffre d'affaires opérationnel est de 455 millions d'euros pour le Brésil et de 422 millions d'euros en 2022.



Autres revenus par zone géographique

Les autres revenus correspondent aux revenus générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition d'Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés, et
- la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

(en millions d'euros)	Europe hors				Total
	France	France	Amérique latine	Reste du Monde	
Autres revenus 2023	24	92	65	22	203
Autres revenus 2022	7	30	42	8	87
Variation	+17	+62	+23	+14	+116
% de variation	+249%	+203%	+56%	+182%	+134%
Variation en données comparables	+17	+62	+34	+23	+136
% de variation en données comparables	+249%	+206%	+83%	+295%	+158%

4.2.2 Chiffres d'affaires opérationnel par ligne de métier



Conformément à la norme IFRS 15, les revenus sont reconnus lors du transfert du contrôle des biens et services au client. Le Groupe agit quasi exclusivement en tant qu'agent dans le cadre de ses trois principales activités. Seule une commission d'intermédiaire est reconnue en chiffre d'affaires. Pour les transactions résiduelles dans lesquelles le Groupe agit en tant que principal, un revenu à hauteur de l'intégralité des montants perçus est comptabilisé.

Pour les activités « Avantages aux salariés » et « Mobilité », le chiffre d'affaires correspond :

- aux commissions perçues auprès des entreprises clientes, reconnues lors de l'émission des titres aux clients ;
- aux commissions perçues auprès des commerçants partenaires, reconnues lors de la demande de remboursement suite à l'utilisation du bénéficiaire ;
- aux gains réalisés sur les titres de services non présentés, reconnus en résultat après la date d'expiration des droits de remboursement ou par méthode statistique ;
- aux commissions perçues auprès des entreprises clientes au titre de l'utilisation des plateformes du Groupe, et reconnues de manière linéaire sur les périodes d'utilisation.

En complément d'une désagrégation par secteur géographique communiquée dans l'information sectorielle, le Groupe présente ci-dessous une désagrégation de son chiffre d'affaires opérationnel par ligne de métier.

<i>(en millions d'euros)</i>	Avantages aux salariés	Mobilité	Solutions complémentaires	Total
Chiffre d'affaires opérationnel 2023	1 449	577	285	2 311
Chiffre d'affaires opérationnel 2022	1 152	539	253	1 944
Variation	+297	+38	+32	+367
% de variation	+26%	+7%	+13%	+19%
Variation en données comparables	+225	+87	+27	+339
% de variation en données comparables	+20%	+16%	+11%	+17%

Les Solutions complémentaires regroupent les Services de paiement aux entreprises, les solutions de Motivation et récompenses ainsi que les Programmes sociaux publics.

4.3 Charges d'exploitation



(en millions d'euros)	2023	2022
Coûts de personnel	(682)	(560)
Coûts des ventes	(200)	(182)
Taxes d'exploitation	(61)	(57)
Autres charges d'exploitation	(477)	(396)
Total charges d'exploitation	(1 420)	(1 195)

Les autres charges d'exploitation sont principalement constituées des dépenses informatiques, d'honoraires, de dépenses de marketing et publicité, des dotations/reprises de dépréciations pour actif circulant et de frais de développement.

4.4 Excédent brut d'exploitation (EBITDA)



La variation entre 2023 et 2022 de l'activité du Groupe se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	2023	2022	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	1 094	836	+284	+34%	+27	+3%	(53)	(6)%	+258	+31%



La présentation de l'excédent brut d'exploitation (EBITDA) par secteur opérationnel est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Europe					Autres	Total
	France	France hors	Amérique latine	Reste du Monde			
Excédent brut d'exploitation (EBITDA) 2023	141	595	309	58	(9)	1 094	
Excédent brut d'exploitation (EBITDA) 2022	117	419	276	38	(14)	836	
Variation	+24	+176	+33	+20	+5	+258	
% de variation	+19%	+42%	+12%	+56%	+33%	+31%	
Variation en données comparables	+24	+156	+61	+36	+7	+284	
% de variation en données comparables	+19%	+37%	+22%	+97%	+46%	+34%	

4.5 Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)



La variation entre 2023 et 2022 du résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) du Groupe se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	2023	2022	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)	901	687	+262	+38%	+3	+0%	(51)	(7)%	+214	+31%



La présentation du résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) par secteur opérationnel est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Europe					Autres	Total
	France	France hors France	Amérique latine	Reste du Monde			
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) 2023	113	517	257	36	(22)	901	
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) 2022	93	365	232	21	(24)	687	
Variation	+20	+152	+25	+15	+2	+214	
% de variation	+22%	+41%	+11%	+72%	+8%	+31%	
Variation en données comparables	+20	+149	+54	+35	+4	+262	
% de variation en données comparables	+22%	+41%	+24%	+169%	+15%	+38%	

4.6 Variation du besoin en fonds de roulement et des fonds à rembourser



Les fonds à rembourser correspondent à la valeur faciale des titres en circulation et aux fonds chargés sur les cartes non encore remboursés aux commerçants. Ils résultent de multiples transactions :

- d'une part, avec les clients pour lesquels les titres sont émis ou les cartes chargées, en contrepartie d'un encaissement comptabilisé soit en trésorerie disponible, soit, selon les réglementations applicables, en fonds réservés principalement en France, en Belgique, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Brésil, en Roumanie et au Mexique ;
- et d'autre part, avec les commerçants qui sont remboursés par Edenred des titres ou cartes utilisés par les salariés, dans leur établissement.

Compte tenu de la nature des activités d'Edenred, les fonds à rembourser sont un indicateur clef dans la gestion de l'activité, tout comme les fonds réservés (cf. note 4.7 « Variation des fonds réservés »).

Les fonds à rembourser sont comptabilisés en passif courant.

<i>(en millions d'euros)</i>	2023	2022	Variation
Stocks (nets)	67	59	8
Clients (nets) liés aux fonds à rembourser	1 358	1 479	(121)
Clients (nets) non liés aux fonds à rembourser	1 430	1 185	245
Autres tiers actifs (nets)	611	570	41
BFR Actif	3 466	3 293	173
Fournisseurs	(1 653)	(1 033)	(620)
Autres tiers passifs	(1 682)	(1 359)	(323)
Fonds à rembourser	(5 690)	(5 840)	150
BFR Passif	(9 025)	(8 232)	(793)
BFR net négatif	(5 559)	(4 939)	(620)
Dettes d'impôts courants	(82)	(46)	(36)
BFR net négatif (y compris dettes d'IS)	(5 641)	(4 985)	(656)

Au 31 décembre 2023, le BFR s'élève à (5 641) millions d'euros à comparer à (4 985) millions d'euros au 31 décembre 2022. La variation du BFR net (hors dette d'IS) s'explique principalement par :

- une hausse significative des dettes fournisseurs ((620) millions d'euros) due à la croissance de l'activité de Mobilité, générant par la même occasion une augmentation des créances clients non liées aux fonds à rembourser (245 millions d'euros) ;
- une diminution des créances liées aux fonds à rembourser ((121) millions d'euros) expliquée notamment par la nouvelle réglementation au Brésil autour des programmes régulés : les sociétés émettrices qui autorisaient aux clients privés des délais de paiement ou de virement après le chargement des fonds, doivent à présent recevoir les fonds avant le chargement ;
- une augmentation du poste autres tiers passifs de (323) millions d'euros en partie liée aux activités des sociétés acquises cette année.

<i>(en millions d'euros)</i>	2023	2022
BFR net de début de période	(4 939)	(4 853)
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	(300)	(84)
Eléments de BFR inclus dans les acquisitions	(142)	(2)
Eléments de BFR inclus dans les cessions / liquidations	16	-
Variation des dépréciations des actifs circulants	(150)	(14)
Différence de conversion	(36)	23
Reclassements vers les autres postes du bilan	(8)	(9)
Variation nette de BFR	(620)	(86)
BFR net de fin de période	(5 559)	(4 939)

⁽¹⁾ Cf. « 1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés »

Les éléments de BFR inclus dans les acquisitions sont constitués des éléments de Reward Gateway et GOIntegro. La variation des dépréciations des actifs circulants est majoritairement expliquée par la dépréciation de l'actif associé au paiement de l'amende de l'ADLC pour (158) millions d'euros (cf. note 10.3 « Litiges et risques »).

4.7 Variation des fonds réservés



Les fonds réservés sont représentatifs notamment de la valeur faciale des titres de services en circulation soumis à des réglementations particulières dans certains pays (notamment en France pour les solutions *Ticket Restaurant®* et *Ticket CESU*). En particulier, ces fonds font l'objet de restrictions quant à leur utilisation et ne sont pas fongibles avec la trésorerie du Groupe. Ils restent la propriété d'Edenred et sont investis dans des instruments financiers donnant lieu à rémunération sous contrainte du régulateur local. Les fonds réservés incluent aussi une partie de fonds liés aux clients directs de la filiale Edenred PayTech au Royaume-Uni.

Les fonds réservés correspondent aux fonds soumis à une réglementation spéciale en France (808 millions d'euros), au Royaume-Uni (615 millions d'euros), en Belgique (263 millions d'euros), en Roumanie (127 millions d'euros), aux Etats-Unis (97 millions d'euros), à Taïwan (38 millions d'euros), en Bulgarie (36 millions d'euros), au Mexique (35 millions d'euros), aux Emirats Arabes Unis (23 millions d'euros), au Brésil (17 millions d'euros) et en Uruguay (12 millions d'euros).

Compte tenu de la nature des activités d'Edenred, les fonds réservés sont un indicateur clef dans la gestion de l'activité, tout comme les fonds à rembourser (cf. note 4.6 « *Variation du besoin en fonds de roulement et des fonds à rembourser* »).



(en millions d'euros)	2023	2022
Fonds réservés de début de période	2 120	2 428
Variation de la période ⁽¹⁾	(65)	(275)
Fonds réservés inclus dans les acquisitions	-	-
Différence de conversion	12	(25)
Autres variations	6	(8)
Variation nette des Fonds réservés	(47)	(308)
Fonds réservés de fin de période	2 073	2 120

⁽¹⁾ Cf. « 1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés ».

4.8 Comptes de tiers actifs et passifs

Comptes clients



Les créances clients et autres créances sont évaluées selon la norme IFRS 9, cette dernière requiert de reconnaître les pertes de crédit attendues. IFRS 9 conduit donc à constater une provision dès la reconnaissance initiale des créances commerciales. S'agissant de créances sans composante financière significative, le Groupe applique le modèle alternatif de la norme qui consiste à provisionner les pertes de crédit attendues sur la durée de vie de ces créances.



(en millions d'euros)

	2023	2022
Valeurs brutes	2 900	2 779
Dépréciations	(112)	(115)
Valeurs nettes des comptes clients	2 788	2 664

Détail des stocks et autres tiers actifs



Les stocks, conformément à la norme IAS 2 « Stocks », sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré.



Pour Edenred, les stocks se composent principalement de stocks de billetterie vendue via les plateformes en ligne comme Proweb CE, ainsi que de cartes et de papier pour l'impression des titres.



(en millions d'euros)

	2023	2022
Stocks	67	59
TVA à récupérer	207	172
Créances vis à vis du personnel et des organismes sociaux	6	5
Créances d'impôts et taxes	26	14
Charges constatées d'avance	41	34
Autres débiteurs	489	345
Valeurs brutes des stocks et autres tiers actifs	836	629
Dépréciations	(158)	-
Valeurs nettes des stocks et autres tiers actifs	678	629



Au 31 décembre 2023, le poste « Autres débiteurs » s'élève à 489 millions d'euros contre 345 millions d'euros au 31 décembre 2022. Ce poste est principalement composé de l'actif associé au paiement de l'amende de l'ADLC à hauteur de 158 millions d'euros (cf. note 10.3 « Litiges et risques »), des actifs de contrats sur commissions marchands pour 86 millions d'euros (83 millions d'euros au 31 décembre 2022), ainsi que des autres débiteurs divers pour 246 millions d'euros (105 millions d'euros au 31 décembre 2022). A la suite de la décision de la cour d'appel et en attendant le pourvoi en cassation, l'actif lié au paiement de l'amende de l'ADLC a été intégralement déprécié au 31 décembre 2023.

Détail des autres tiers passifs



(en millions d'euros)	2023	2022
TVA à payer	56	41
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	150	123
Dettes d'impôts et taxes (hors IS)	16	12
Produits constatés d'avance	83	68
Autres créanciers	1 377	1 115
Total autres tiers passifs	1 682	1 359
Dettes d'IS	82	46
Valeurs des autres tiers passifs	1 764	1 405

Le poste « Autres créanciers » intègre principalement les volumes à émettre pour 48 millions d'euros (41 millions d'euros au 31 décembre 2022) et les autres créanciers divers pour 1 329 millions d'euros (1 074 millions au 31 décembre 2022) composées principalement des fonds dus par Edenred PayTech à ses clients.

NOTE 5 Actifs non courants

5.1 Goodwill



A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs éventuels) acquis et à l'allocation du prix d'acquisition. L'évaluation se fait dans la devise de l'entité acquise.

Goodwill

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition du Groupe sur la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Goodwill ». Les goodwills sont généralement représentatifs de la présence de synergies et d'autres avantages attendus résultant du rachat des entités acquises et qui n'ont pas été reconnus comme des actifs séparés en IFRS.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises », le Groupe est amené à choisir, pour chaque prise de contrôle partielle, de comptabiliser le goodwill soit sur une base de 100% soit sur la base du pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). Dans le cadre d'une comptabilisation du goodwill sur une base de 100%, un goodwill attribuable aux minoritaires est alors comptabilisé.

Le goodwill provenant de l'investissement dans une entreprise dans laquelle le Groupe exerce une influence notable, est inclus dans la valeur comptable de celle-ci.

Le goodwill provenant de l'acquisition de filiales est présenté séparément au bilan.

Conformément à IAS 36, les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an (cf. note 5.5 « Tests de dépréciation »). En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat est irréversible.



(en millions d'euros)	2023	2022
Valeurs brutes	2 949	1 777
Amortissements cumulés et dépréciations	(170)	(172)
Total en valeur nette	2 779	1 605

<i>(en millions d'euros)</i>	2023	2022
France (Principalement Ticket Cadeaux, Proweb CE et Moneo Resto)	167	163
Royaume-Uni (y compris Reward Gateway, Prepay Technologies et TRFC)	838	143
UTA (y compris Road Account)	216	169
Italie (y compris Easy Welfare)	92	92
Roumanie (y compris Benefit Online)	34	35
Finlande	19	19
Slovaquie	18	18
Pologne (y compris Tímex)	18	17
Suède	16	16
République Tchèque	13	13
Lituanie (EBV)	12	12
Belgique (y compris Merits & Benefits et Ekivita)	11	11
Portugal	6	6
Autres (inférieurs à 5 millions d'euros)	1	1
Europe hors France	1 294	552
Brésil (y compris Repom, Embratec et Coopercard)	334	317
Mexique	58	46
Autres (inférieurs à 5 millions d'euros)	15	11
Amerique Latine	407	374
Etats-Unis (y compris CSI et Reward Gateway)	579	479
Australie (Reward Gateway)	297	-
Dubaï (y compris Mint)	28	29
Japon	7	8
Autres (inférieurs à 5 millions d'euros)	-	-
Reste du monde	911	516
Total en valeur nette	2 779	1 605



La variation des goodwill nets sur la période considérée s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2023	2022
Valeur nette en début de période	1 605	1 506
Augmentation de la valeur brute et impact des entrées de périmètre	1 148	43
Royaume-Uni (Reward Gateway)	680	-
Australie (Reward Gateway)	290	-
Etats-Unis (Reward Gateway)	122	-
UTA ⁽¹⁾	47	-
Amerique latine - Autres (GOintegro)	5	-
Brésil (GOintegro)	5	-
Mexique (GOintegro)	4	-
France (Cogesco)	4	-
France (EnjoyMonCSE) ⁽²⁾	1	3
Etats-Unis (GOintegro)	1	-
Etats-Unis (IPS) ⁽²⁾	(7)	26
Brésil (Sysdata) ⁽²⁾	(4)	5
Brésil (Greenpass)	-	9
Cessions de l'exercice	-	-
Dépréciations	-	-
Différence de conversion	26	56
Valeur nette en fin de période	2 779	1 605

⁽¹⁾ L'allocation initiale aux participations dans les sociétés mises en équivalence AGES et MSC a été reclassée sur UTA (cf. note 5.4 « Participations dans les sociétés mises en équivalence »).

⁽²⁾ En 2023, impact de l'allocation définitive du prix d'acquisition d'EnjoyMonCSE (acquisition en septembre 2022), d'IPS (acquisition en octobre 2022) et de Sysdata (acquisition en novembre 2022).

5.2 Immobilisations incorporelles



Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les dépenses encourues au titre des projets internes sont distinguées selon qu'elles sont encourues lors de la phase de recherche ou lors de la phase de développement. Cette distinction est essentielle car elle conditionne leur traitement comptable.

Les dépenses encourues lors de la phase de recherche d'un projet interne ne sont pas immobilisées et sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont analysées afin de déterminer leur caractère capitalisable. Si les six critères définis par IAS 38 sont remplis simultanément, alors les dépenses sont capitalisées et amorties, selon la durée de la classe d'immobilisation auxquelles elles sont rattachées. A défaut, ces dépenses constituent des charges enregistrées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent.

Pour rappel, les six critères d'IAS 38 à réunir afin qu'une capitalisation de charges soit possible sont les suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et
- la capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.



Les marques principales sont considérées comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Ces immobilisations ne sont donc pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de la survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie (logiciels acquis ou générés en interne, licences et relations clients) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue :



- licences : durée de la licence ;
- relations clients : entre 3 et 22 ans ;
- logiciels : entre 2 et 7 ans.

La valeur des immobilisations incorporelles identifiables comptabilisées à l'occasion d'un regroupement d'entreprise repose notamment sur des travaux d'experts indépendants, fondés sur des critères propres à chaque secteur d'activité, permettant leur suivi ultérieur. Les marques identifiables sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte à la fois de leur notoriété et de la rentabilité qu'elles génèrent. Les relations clients sont quant à elles évaluées par reconstitution du coût de conquête de nouveaux clients.

Dans le cadre des contrats de fournisseurs de type Saas (*Software as a Service*), les coûts de personnalisation et de configuration encourus pour le Groupe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès lors qu'ils correspondent à des développements informatiques spécifiques séparables et contrôlés par le Groupe, et qu'ils répondent aux critères habituels de capitalisation énoncés par IAS 38.



<i>(en millions d'euros)</i>	2023	2022
Valeurs brutes	2 039	1 371
Marques	71	65
Relations clients	1 030	606
Licences, logiciels	605	491
Autres immobilisations incorporelles	333	209
Amortissements et pertes de valeur	(786)	(633)
Marques	(12)	(11)
Relations clients	(300)	(241)
Licences, logiciels	(397)	(322)
Autres immobilisations incorporelles	(77)	(59)
Valeurs nettes	1 253	738

Les autres immobilisations incorporelles concernent notamment des immobilisations en cours dans le cadre de projets de développement de plateformes technologiques.



Tableau de variation des immobilisations incorporelles :

<i>(en millions d'euros)</i>	2023	2022
Valeurs nettes en début de période	738	677
Entrées de périmètre immobilisations incorporelles	457	14
Immobilisations générées en interne	142	111
Acquisitions	38	29
Cessions	-	(1)
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	(141)	(105)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(1)	(10)
Différence de conversion	20	28
Reclassements	-	(5)
Valeurs nettes en fin de période	1 253	738

5.3 Immobilisations corporelles



Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur. Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs commence dès leur mise en service.

A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :



- agencements : entre 5 et 15 ans ;
- matériels et mobiliers : entre 3 et 7 ans.



(en millions d'euros)	2023			2022		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	2	-	2	2	-	2
Constructions	19	(8)	11	19	(8)	11
Agencements	36	(28)	8	30	(21)	9
Matériels et mobiliers	120	(94)	26	114	(87)	27
Immobilisations en cours	1	-	1	3	-	3
Droits d'utilisation	231	(119)	112	202	(97)	105
Total	409	(249)	160	370	(213)	157

Tableau de variation des immobilisations corporelles :



(en millions d'euros)	2023	2022
Valeurs nettes en début de période	157	156
Entrées de périmètre immobilisations corporelles	4	3
Investissements immobilisations corporelles	10	11
Droits d'utilisation	42	28
Cessions et mises au rebut	(1)	-
Dotations aux amortissements	(52)	(44)
Différences de conversion	-	1
Autres reclassements	-	2
Valeurs nettes en fin de période	160	157

5.4 Participations dans les sociétés mises en équivalence



Conformément à la norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », une entité doit fournir des informations relatives aux participations afin de permettre au lecteur d'évaluer :

- la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et les risques qui leur sont associés ;
- les incidences de ces intérêts sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité.

Comme indiqué dans IAS 28.R, avoir une influence notable sur une entité consiste à avoir le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de cette dernière, sans toutefois exercer un contrôle (cas des intégrations globales) ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Au 31 décembre 2023, les participations dans les sociétés mises en équivalence sont principalement composées des sociétés AGES (AGES Maut System GmbH & Co KG and Ages International GmbH & Co KG), MSC (Mercedes Service Card Beteiligungs GmbH et Mercedes Service Card GmbH & Co KG) et Betterway.

Variation des participations dans les sociétés mises en équivalence

<i>(en millions d'euros)</i>	2023	2022
Participation dans les sociétés mises en équivalence de début de période	67	67
Acquisitions de participations mises en équivalence	1	6
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	2
Augmentation de capital	-	2
Impairment des titres mis en équivalence	-	-
Variation de périmètre*	(47)	-
Dividendes reçus de participations mises en équivalence	(3)	(10)
Participation dans les sociétés mises en équivalence de fin de période	18	67

*L'allocation initiale de l'écart d'acquisition sur AGES et MSC a été reclassée sur l'écart d'acquisition UTA afin de refléter la reprise par UTA de l'essentiel des activités portées par ces deux sociétés.

5.5 Tests de dépréciation



Valeur recouvrable des immobilisations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwills, les immobilisations incorporelles, corporelles et les immeubles de placement font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et, au minimum une fois par an, pour les immobilisations à durée de vie indéfinie (catégorie limitée aux goodwills et aux marques).

Reprises des dépréciations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'Actifs », les dépréciations des goodwills sont irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie telles que les marques sont, quant à elles, réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT.

Unités Génératrices de Trésorerie

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT.

Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Tous les actifs sont alloués à des UGTs. Lorsqu'il n'est pas possible d'affecter le goodwill sur une base non arbitraire à des UGT données, le goodwill peut être alloué à un groupe d'UGT ne dépassant pas le niveau du secteur opérationnel, tel que défini en *note 4 « Activité Opérationnelle »*.



Les indices de perte de valeur sont les suivants pour les UGTs du Groupe :

- baisse significative des revenus, résultats opérationnels, flux de trésorerie d'exploitation ;
- changement défavorable (observé ou attendu dans un avenir proche) dans les conditions d'utilisation d'un actif (fermetures et arrêts provisoires, sous-activité, perturbation des approvisionnements ou de la production) ;
- changement défavorable (observé ou attendu dans un avenir proche) dans l'environnement économique général de l'entité ou de l'actif.

Les UGTs sont identifiées par pays (*cf. note 5.1 « Goodwill »*). Pour les pays les plus significatifs, elles sont définies par famille de solutions (Avantages aux salariés, Mobilité, et Solutions complémentaires) dès lors qu'il s'agit d'une activité bien distincte comportant des équipes commerciales et des portefeuilles clients distincts.

Méthodes de détermination de la valeur recouvrable

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'UGT avec sa valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité.

La valeur nette comptable correspond à la valeur nette comptable des capitaux engagés.

Chez Edenred, elle se décompose ainsi :



- goodwill
- immobilisations corporelles et incorporelles
- BFR hors *float* y compris dette d'IS

Le *float* correspond au besoin en fonds de roulement d'exploitation, soit les titres de services à rembourser diminués des créances clients.

Les tests de dépréciation sont réalisés en deux étapes :

- première étape : le Groupe compare la valeur nette comptable des UGTs/groupes d'UGT avec un multiple de l'Excédent Brut d'Exploitation jugé représentatif de la juste valeur diminuée du coût des ventes. Le Groupe considère qu'un écart supérieur à 20% entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur nette comptable est synonyme d'une perte de valeur potentielle ;
- deuxième étape : lorsqu'un risque de perte de valeur est identifiée selon cette méthode ou en cas de modification des circonstances économiques du pays ou propres à l'activité locale, un test fondé sur les flux futurs de trésorerie est effectué afin de déterminer la perte de valeur potentielle par comparaison avec la valeur nette comptable.

La méthodologie appliquée est la suivante :

Etape 1 : Juste valeur diminuée du coût de vente	Etape 2* : Valeur d'utilité
<p>Multiple de l'excédent brut d'exploitation : Ce procédé est une méthode de reconstitution de la juste valeur diminuée des coûts de vente et permet d'approcher au mieux la valeur de réalisation d'une UGT en cas de mise en vente. Cette méthode consiste à calculer l'EBITDA moyen des deux dernières années réalisé par l'UGT puis à lui appliquer un multiple en fonction de la situation géographique du pays ainsi que du risque spécifique au pays. Les multiples retenus correspondent à des moyennes de transactions ayant eu lieu sur le marché et dans une fourchette comparable aux multiples de valorisation du groupe Edenred. En cas d'identification d'une perte de valeur potentielle, un test sur les flux futurs de trésorerie est alors réalisé (étape 2).</p>	<p>Valeur fondée sur un test de flux de trésorerie actualisés : Les projections utilisées sont conformes aux plans d'affaires à 5 ans validés par le Conseil d'Administration. Le taux retenu en 2023 pour l'actualisation des flux futurs est le WACC (Weighted Average Cost of Capital) après impôt du Groupe, décliné par pays et par types d'activités. Le taux de croissance à l'infini est lui, adapté, en fonction de l'évolution économique de chacun des pays.</p>

* Effectuée dans deux cas :

- la première méthode a montré des signes de perte de valeur ;
- l'UGT ou le pays présente des circonstances économiques particulières

A l'issue de ce test, si cette évaluation met en évidence une dépréciation à comptabiliser, celle-ci est égale à la différence entre la valeur nette comptable des capitaux engagés et la valeur d'utilité de l'UGT testée. Cette dépréciation est affectée d'abord à la réduction de valeur des goodwill de l'UGT/groupe d'UGT, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT/groupe d'UGT.



Au cours de l'exercice 2023, à l'issue de la première étape du test de dépréciation, l'étude de la valeur d'utilité, qui correspond à la deuxième étape du test de dépréciation, a été réalisée pour les UGTs suivantes : Royaume-Uni (avantages aux salariés), Edenred Pay North America (ex-CSI) et Japon.

Au cours de l'exercice 2022, à l'issue de la première étape du test de dépréciation, l'étude de la valeur d'utilité, qui correspond à la deuxième étape du test de dépréciation, avait été réalisée pour les UGTs suivantes : CSI, Japon, Pologne, Nectar, Colombie, Fleet & Mobility Etats-Unis et Ticket Serviços.

Pertes de valeurs comptabilisées

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée dans le cadre des tests de dépréciation. Les pertes de valeur cumulées portant sur les actifs corporels et incorporels s'élèvent à (197) millions d'euros au 31 décembre 2023, contre (199) millions d'euros au 31 décembre 2022.

Les actifs corporels et incorporels des UGTs du Groupe impactés par les pertes de valeur cumulées se détaillent comme suit :



(en millions d'euros)	2023				2022			
	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette
Goodwill	2 949	-	(170)	2 779	1 777	-	(172)	1 605
Marques	71	(7)	(5)	59	65	(6)	(5)	54
Relations clients	1 030	(296)	(4)	730	606	(237)	(4)	365
Autres immobilisations incorporelles	938	(456)	(18)	464	700	(363)	(18)	319
Immobilisations corporelles	409	(249)	-	160	370	(213)	-	157
Total	5 397	(1 008)	(197)	4 192	3 518	(819)	(199)	2 500

Hypothèses clés



En 2023, le taux d'actualisation fondé sur le WACC (*Weighted Average Cost of Capital*) s'élève en moyenne à 9,8% pour le Groupe (9,8% en 2022).

Le tableau ci-dessous présente les taux d'actualisation et les taux de croissance à l'infini sur les UGTs testées en 2023.



	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	2023	2022	2023*	2022
Europe hors France	7,9%	10,3% - 10,3%	1,9%	2,5% - 2,5%
Reste du Monde	7,9% - 8,3%	7,1% - 10,0%	1,1% - 2,0%	1,0% - 2,0%

* Source : prévision d'inflation du FMI pour 2028

Analyse de sensibilité

Les données chiffrées relatives à l'analyse de sensibilité des taux et des hypothèses de croissance ci-dessous concernent les impacts sur les entités ayant fait l'objet d'une perte de valeur sur l'exercice.

Les tests de dépréciation sont faits par UGT, mais ils sont présentés ci-dessous au niveau des regroupements de secteurs dans un souci de synthèse.

► Sensibilité au taux d'actualisation

Une augmentation de 50 bps des taux d'actualisation retenus pour l'évaluation des valeurs d'utilité 2023 des UGT listées ci-avant ne conduirait pas à reconnaître de pertes de valeur significatives sur l'exercice.

► Sensibilité aux hypothèses de croissance

Une diminution de 50 bps des hypothèses de croissance retenues pour l'évaluation des valeurs d'utilité 2023 des UGT listées ci-avant ne conduirait pas à reconnaître de pertes de valeur significatives sur l'exercice.

5.6 Amortissements et provisions



Les dotations aux amortissements des actifs immobilisés reflètent les coûts de détention opérationnels des actifs contrôlés, y compris les actifs réévalués dans le cadre des regroupements d'entreprises, conformément aux durées d'utilisation indiquées dans les notes 5.2 « Immobilisations incorporelles » et 5.3 « Immobilisations corporelles ».

(en millions d'euros)	2023	2022
Amortissements liés aux relations clients	(52)	(38)
Amortissements des immobilisations incorporelles (hors relations clients)	(89)	(67)
Amortissements des immobilisations corporelles	(15)	(13)
Amortissements des droits d'utilisation	(37)	(31)
Total	(193)	(149)

Au 31 décembre 2023, le montant d'amortissements liés aux relations clients, principalement reconnues dans le cadre d'exercice d'allocation de prix d'acquisition, comprend notamment (14) millions d'euros sur Reward Gateway, (9) millions d'euros sur CSI, (7) millions d'euros sur UTA, (5) millions d'euros sur Ticket Serviços (partenariat avec Itaú), (5) millions d'euros sur Ticket Log, (3) millions d'euros sur TRFC et (9) million d'euros sur autres dont Edenred Italie, EBV, Proweb CE, C3, Ticket Service et IPS.

Les variations nettes des provisions d'exploitation sont détaillées dans la note 10.2 « Provisions ».

NOTE 6 Éléments financiers

6.1 Résultat financier



Le résultat financier comprend :

- les charges ou produits d'intérêts sur les emprunts, les autres passifs financiers et les prêts et créances ;
- le résultat de change sur opérations financières ;
- les dotations / reprises de provisions financières.



(en millions d'euros)	2023	2022
Coût de l'endettement brut	(76)	(49)
Effet des instruments de couverture	(54)	9
Produits générés par la trésorerie et autres placements de trésorerie	24	27
Coût de l'endettement net	(106)	(13)
Gains (Pertes) sur écarts de change	(4)	(5)
Autres produits financiers	10	10
Autres charges financières	(72)	(46)
Résultat financier	(172)	(54)

Le coût d'endettement brut au 31 décembre 2023 inclut l'amortissement de la charge à répartir des emprunts obligataires émis par la société pour 10 millions d'euros.

Le montant des intérêts versés est de 98 millions d'euros sur l'exercice 2023 et 31 millions d'euros sur l'exercice 2022.

Les effets des instruments de couverture correspondent aux charges et produits d'intérêts sur les swaps de taux d'intérêts comme présentés en note 6.6 « Instruments financiers et gestion des risques de marché ».

Les postes des autres produits et charges financiers sont principalement constitués de frais bancaires, d'agios, d'intérêts divers de dépréciations à caractère financier ainsi que des charges liées aux effets IAS 29 de l'hyperinflation en Argentine et en Turquie (cf. note 1.5 « Monnaie de présentation et monnaies étrangères »).

6.2 Actifs financiers



Un actif financier tel que défini par la norme IFRS 9 est un droit contractuel à un avantage économique qui se traduira in fine par la réception d'un flux de trésorerie ou d'un instrument de capitaux propres. Lors de sa première comptabilisation au bilan, un actif financier est évalué à sa juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition de cet actif. Cette juste valeur initiale correspond au prix d'acquisition de l'instrument.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et des passifs financiers sont définies par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque et seulement lorsque ce dernier devient une partie selon les dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IFRS 9 :

- **Au coût amorti** : une des conditions d'éligibilité d'un instrument de dette à la comptabilisation au coût amorti est que ses termes contractuels ne donnent droit qu'au paiement du principal, qui correspond à la juste valeur de l'actif financier lors de sa comptabilisation initiale et des intérêts, critère dit du « prêt basique » (SPPI : « solely payments of principal and interest»). Cette catégorie comprend principalement :

- 1) les dépôts à terme et les prêts à des sociétés non consolidées. Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur.

- 2) les obligations et les titres de créances négociables dont la particularité est d'être **détenus jusqu'à l'échéance**. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs sont considérés comme détenus jusqu'à échéance et comptabilisés à leur juste valeur.

A chaque clôture, ces actifs sont enregistrés au coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement. Pour ces deux catégories, la comptabilisation au coût amorti est équivalente à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais ou de coûts significatifs.

- **A la juste valeur par résultat** : les parts de SICAV et de fonds commun de placement sont comptabilisées dans la catégorie « **Juste valeur par résultat** ». Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en compte de résultat.

- **A la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (OCI)** : les instruments financiers dérivés actifs éligibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, et les variations sont enregistrées en autres éléments du résultat global (OCI).

6.2.1 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont principalement constitués de titres de participations, de prêts et des dépôts et cautionnements.



(en millions d'euros)	2023			2022		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Titres de participations	87	(8)	79	89	(7)	82
Dépôts et cautionnements	25	-	25	19	-	19
Autres actifs financiers non courants	18	(1)	17	25	(1)	24
Instruments dérivés non courants	8	-	8	4	-	4
Actifs financiers non courants	138	(9)	129	137	(8)	129

6.2.2 Actifs financiers courants



(en millions d'euros)	2023			2022		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Autres actifs financiers courants	9	(1)	8	11	(5)	6
Instruments dérivés courants	2	-	2	-	-	-
Actifs financiers courants	11	(1)	10	11	(5)	6

Les autres actifs financiers courants sont principalement constitués de prêts courants avec des contreparties externes.

Les instruments dérivés sont comptabilisés selon les principes de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Leur traitement comptable est détaillé dans la note 6.6 « Instruments financiers et gestion des risques de marché ».

6.3 Trésorerie et autres placements de trésorerie



Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments monétaires. Pour être classés dans le poste « Equivalents de trésorerie », les placements doivent respecter les critères de la norme IAS 7. Ces placements correspondent essentiellement à des dépôts à terme bancaires et à des comptes bancaires rémunérés sans risque en capital. Ils ont une échéance inférieure ou égale à trois mois lors de leur souscription et sont convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Autres placements de trésorerie

Le poste « Autres placements de trésorerie » comprend les placements dont l'échéance est supérieure à trois mois et inférieure à un an. Bien que très liquides et peu sensibles aux risques de taux et de change, ces placements ne sont plus inclus dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie », conformément à la norme IAS 7. Ce poste contient également les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions liées à des réglementations propres à certains pays (contrôle des changes, etc.). Des placements de maturité supérieure à 1 an peuvent également être intégrés dans cette catégorie dès lors qu'ils prévoient des clauses de sortie à tout moment sans pénalité significative.

Comptabilisation

Les éléments entrant dans les catégories « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont des actifs financiers comptabilisés selon l'ensemble des principes de la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers et de ses amendements.



Les postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont tous deux retenus dans le calcul de l'endettement net du Groupe (cf. note 6.5 « Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette »).



(en millions d'euros)	2023			2022		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Disponibilités	669	-	669	816	-	816
Dépôts à terme et assimilés à moins de 3 mois	647	-	647	617	-	617
SICAV et FCP à moins de 3 mois	38	-	38	48	-	48
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 354	-	1 354	1 481	-	1 481
Dépôts à terme et assimilés à plus de 3 mois	1 998	(2)	1 996	1 422	(1)	1 421
Obligations et titres de créances négociables	2	-	2	121	-	121
SICAV et FCP à plus de 3 mois	-	-	-	1	-	1
Autres placements de trésorerie	2 000	(2)	1 998	1 544	(1)	1 543
Total trésorerie et autres placements de trésorerie	3 354	(2)	3 352	3 025	(1)	3 024

6.4 Dettes financières et autres passifs financiers



Dettes financières

Les emprunts non bancaires (obligataires, placement privé format Schuldschein, etc.) et les emprunts bancaires sous forme d'emprunt, de tirages de lignes de crédit et découverts bancaires portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission.

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti à leurs mises en place et le cas échéant à la juste valeur pour les quotes-parts de dettes sous-jacentes adossées à des instruments de couverture. Le coût amorti utilise la méthode du taux effectif d'intérêt incluant les différents frais d'émission ainsi que les éventuelles primes de remboursement et d'émission.



(en millions d'euros)	2023			2022		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Obligations convertibles	389	500	889	886	-	886
Emprunts non bancaires	3 157	-	3 157	1 876	32	1 908
Emprunts bancaires	1	9	10	1	11	12
Neu CP	-	-	-	-	-	-
Banques créditrices	-	27	27	-	124	124
Dettes financières	3 547	536	4 083	2 763	167	2 930
Dettes de location	80	36	116	78	31	109
Dépôts et cautionnements	28	1	29	25	3	28
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle et passifs liés à des regroupements d'entreprises	85	12	97	50	3	53
Instruments dérivés	125	-	125	215	2	217
Autres	-	20	20	-	4	4
Autres passifs financiers	318	69	387	368	43	411
Dettes et autres passifs financiers	3 865	605	4 470	3 131	210	3 341

Les dettes et autres passifs financiers ne sont assortis d'aucune clause particulière (dont notamment des covenants) susceptible d'en modifier significativement les termes.

Dettes financières

▀ Obligations convertibles et emprunts non bancaires

Au 31 décembre 2023, le Groupe présente un encours brut d'emprunts obligataires de 4 200 millions d'euros qui se ventile ainsi :

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
13/06/2023	700	3,625%	8 ans 13/06/2031
13/06/2023	500	3,625%	3 ans & 6 mois 13/12/2026
14/06/2021	400*	0%	7 ans 14/06/2028
18/06/2020	600	1,375%	9 ans 18/06/2029
06/09/2019	500*	0%	5 ans 06/09/2024
06/12/2018	500	1,875%	7 ans & 3 mois 06/03/2026
30/03/2017	500	1,875%	10 ans 30/03/2027
10/03/2015	500	1,375%	10 ans 10/03/2025
Encours brut d'emprunts obligataires		4 200	

* Emprunts obligataires convertibles (OCEANE)

Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANES) à échéance 2024 et 2028 : suite à la distribution aux actionnaires d'Edenred SE d'un dividende de €1 par action mis en paiement le 9 juin 2023, conformément aux stipulations prévues au paragraphe 2.6.B.10 des Modalités, le taux de conversion/d'échange (Conversion/Exchange Ratio) sera porté de 1,001 action Edenred SE par OCEANE à 1,003 action Edenred SE par OCEANE à échéance 2024, et de 1,003 à 1,007 action Edenred SE par OCEANE à échéance 2028. Ces modifications n'ont eu aucun impact significatif sur les comptes.

Pour rappel, le montant de l'encours brut d'emprunts obligataires s'élevait à 3 000 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
14/06/2021	400*	0%	7 ans 14/06/2028
18/06/2020	600	1,375%	9 ans 18/06/2029
06/09/2019	500*	0%	5 ans 06/09/2024
06/12/2018	500	1,875%	7 ans & 3 mois 06/03/2026
30/03/2017	500	1,875%	10 ans 30/03/2027
10/03/2015	500	1,375%	10 ans 10/03/2025
Encours brut d'emprunts obligataires		3 000	

* Emprunts obligataires convertibles (OCEANE)

Emprunts bancaires

Le Groupe présente un encours d'emprunts bancaires de 10 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Programme Neu CP et Neu MTN

Au 31 décembre 2023, il n'y a plus d'encours sur le programme « Negotiable European Commercial Paper » (Neu CP) sur un plafond autorisé de 750 millions d'euros.

Par ailleurs, le programme « Negotiable European Medium Term Note » (Neu MTN) de 250 millions d'euros n'est pas utilisé à cette date.

Analyse par échéance – Valeurs comptables

▀ Au 31 décembre 2023



<i>(en millions d'euros)</i>	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et au-delà	Total
Obligations convertibles	500	-	-	-	389	-	889
Emprunts non bancaires	-	476	973	470	-	1 238	3 157
Emprunts bancaires	9	-	1	-	-	-	10
Neu CP	-	-	-	-	-	-	-
Banques créditrices	27	-	-	-	-	-	27
Dettes financières	536	476	974	470	389	1 238	4 083
Dettes de location	36	27	21	17	10	5	116
Dépôts et cautionnements	1	28	-	-	-	-	29
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle	12	14	32	1	-	38	97
Instruments dérivés	-	19	24	28	1	53	125
Autres	20	-	-	-	-	-	20
Autres passifs financiers	69	88	77	46	11	96	387
Total	605	564	1 051	516	400	1 334	4 470

▀ Au 31 décembre 2022



<i>(en millions d'euros)</i>	2023	2024	2025	2026	2027	2028 et au-delà	Total
Obligations convertibles	-	500	-	-	-	386	886
Emprunts non bancaires	32	-	455	457	447	517	1 908
Emprunts bancaires	11	1	-	-	-	-	12
Neu CP	-	-	-	-	-	-	-
Banques créditrices	124	-	-	-	-	-	124
Dettes financières	167	501	455	457	447	903	2 930
Dettes de location	31	22	18	14	12	12	109
Dépôts et cautionnements	3	25	-	-	-	-	28
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle	3	1	5	32	1	11	53
Instruments dérivés	2	4	36	43	52	80	217
Autres	4	-	-	-	-	-	4
Autres passifs financiers	43	52	59	89	65	103	411
Total	210	553	514	546	512	1 006	3 341

Ligne de crédit

Au 31 décembre 2023, Edenred disposait de 750 millions d'euros de ligne de crédit confirmée non utilisée avec une échéance février 2027. Cette ligne est destinée à financer les besoins généraux liés à l'activité du Groupe.

6.5 Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette



(en millions d'euros)	2023	2022
Dettes financières non courantes	3 547	2 763
Autres passifs financiers non courants	318	368
Dettes financières courantes (excl. banques créditrices)	509	43
Autres passifs financiers courants	69	43
Banques créditrices	27	124
Dettes et autres passifs financiers	4 470	3 341
Autres actifs financiers courants	(8)	(6)
Instruments dérivés courants	(2)	-
Instruments dérivés non courants	(8)	(4)
Autres placements de trésorerie	(1 998)	(1 543)
Trésorerie & équivalent de trésorerie	(1 354)	(1 481)
Trésorerie et autres actifs financiers	(3 370)	(3 034)
Dette nette	1 100	307

Les autres passifs financiers non courants et courants intègrent les passifs locatifs IFRS 16 pour un montant de 115 millions d'euros.

► Au 31 décembre 2023



	Variations "non cash"							2023
	2022	Variation de la trésorerie	Variation de périmètre	Autres variations	Juste valeur des instruments financiers	Reclassements	Différence de conversion	
Dettes financières non courantes	2 763	946	252	-	83	(501)	4	3 547
Autres passifs financiers non courants	368	2	2	66	(83)	(40)	3	318
Total passifs financiers non courants	3 131	948	254	66	-	(541)	7	3 865
Dettes financières courantes (y compris banques créditrices)	167	(159)	27	-	-	501	-	536
Autres passifs financiers courants	43	(21)	4	17	(15)	41	-	69
Total passifs financiers courants	210	(180)	31	17	(15)	542	-	605
Instruments dérivés non courants actifs	(4)	(5)	-	-	4	(3)	-	(8)
Actifs financiers courants	(3 030)	(281)	(30)	1	(4)	2	(20)	(3 362)
Total passifs courants nets des actifs financiers	(2 824)	(466)	1	18	(15)	541	(20)	(2 765)
Dette nette	307	482	255	84	(15)	-	(13)	1 100

Les autres variations des autres passifs financiers non courants incluent la variation des engagements d'achats sur intérêts ne conférant pas le contrôle sur les actionnaires minoritaires pour 22 millions d'euros en contrepartie des capitaux propres Groupe pour (24) millions d'euros et des intérêts ne conférant pas le contrôle pour 2 millions d'euros.

■ Au 31 décembre 2022



	2021	Variations "non cash"						2022
		Variation de la trésorerie	Variation de périmètre	Autres variations	Juste valeur des instruments financiers	Reclassements	Différence de conversion	
Dettes financières non courantes	3 023	10	-	-	(234)	(36)	-	2 763
Autres passifs financiers non courants	120	-	-	57	209	(22)	4	368
Total passifs financiers non courants	3 143	10	-	57	(25)	(58)	4	3 131
Dettes financières courantes (y compris banques créditrices)	348	(215)	-	-	(1)	36	(1)	167
Autres passifs financiers courants	47	(33)	-	9	-	20	-	43
Total passifs financiers courants	395	(248)	-	9	(1)	56	(1)	210
Instruments dérivés non courants actifs	-	-	-	-	-	(4)	-	(4)
Actifs financiers courants	(2 722)	(307)	(10)	-	35	6	(32)	(3 030)
Total passifs courants nets des actifs financiers	(2 327)	(555)	(10)	9	34	58	(33)	(2 824)
Dettes nettes	816	(545)	(10)	66	9	-	(29)	307

6.6 Instruments financiers et gestion des risques de marché



Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités. Les risques couverts sont ceux liés aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt ainsi que des prix du carburant.

En application de la norme IFRS 9, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, puis réévalués à leur juste valeur à chaque clôture. L'intention d'utilisation de l'instrument dérivé détermine sa classification IFRS et a fortiori la comptabilisation des variations de juste valeur.

La plupart des dérivés de taux et de change utilisés par Edenred remplissent les critères permettant de les traiter comme des instruments de couverture. La comptabilité de couverture est applicable si et seulement si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies, à savoir :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- « l'efficacité » de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

Instruments financiers qualifiés de couverture

Lorsque les instruments financiers dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont qualifiés :

- de couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme non comptabilisé ; ou
- de couverture de flux de trésorerie.

Couverture de juste valeur

Une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition au risque de variation de juste valeur d'un passif financier ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

La variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en résultat de la période, symétriquement à la variation de l'élément couvert. Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la « part inefficace » de la couverture.

Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachée à des actifs ou passifs existants ou à une transaction prévue hautement probable.

La variation de juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée en capitaux propres pour la « part efficace » de la couverture et en résultat de la période pour la « part inefficace ».

Les montants accumulés dans les capitaux propres sont repris en résultat sur la période pendant laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Dans le cadre de relations de couverture de flux de trésorerie, de la cession ou de l'échéance d'un instrument de couverture, ou dès lors qu'un instrument de couverture ne remplit plus les critères requis pour bénéficier de la comptabilité de couverture, le montant accumulé dans les capitaux propres à cette date demeure dans les capitaux propres jusqu'à la date à laquelle la transaction prévue est finalement comptabilisée en résultat.

Lorsqu'il s'avère qu'une transaction prévue ne se produira pas, le montant des gains et pertes accumulés dans les capitaux propres est immédiatement comptabilisé en résultat.

Autres instruments dérivés

Les instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont classés dans la catégorie « Juste valeur par résultat ». Leurs variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

Risques de taux : Analyse taux fixe / taux variable

Impact des couvertures

- Avant couverture

Les dettes financières avant opérations de couverture se décomposent comme suit :



(en millions d'euros)	2023			2022		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe ⁽¹⁾	4 056	1,9%	100%	2 806	1,1%	100%
Dettes à taux variable	-	0,0%	0%	-	0,0%	0%
Dettes financières*	4 056	1,9%	100%	2 806	1,1%	100%

* Hors banques créditrices

(1) Les taux mentionnés pour la dette à taux fixe correspondent aux taux contractuels (soit 1,375%, 1,875% et 3,625%) appliqués au nombre de jours exact de l'année divisé par 360

- Après couverture

Après opérations de couverture de taux, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :



(en millions d'euros)	2023			2022		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe	2 634	2,4%	65%	1 415	1,2%	50%
Dettes à taux variable	1 422	5,2%	35%	1 391	3,3%	50%
Dettes financières*	4 056	3,4%	100%	2 806	2,2%	100%

* Hors banques créditrices

Couverture du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est couvert par des swaps de taux receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable qui permettent de variabiliser la dette à taux fixe, ainsi que par des swaps de taux receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable qui permettent de fixer les placements à taux variables :

- Swaps en couverture de la dette en Euro : notionnel de 1 950 millions d'euros pour une dette sous-jacente de 2 100 millions d'euros et une juste valeur de (120) millions d'euros représentant un passif financier ;
- Achat d'options de taux (CAP) en couverture de la dette en Euro swappée : notionnel de 450 millions d'euros pour une dette swappée sous-jacente de 1 950 millions d'euros et une juste valeur de 3 millions d'euros représentant un actif financier ;
- Swaps en couverture de placements en BRL : notionnel de 257 millions d'euros équivalent de 1 380 millions de reais brésiliens et une juste valeur de 5 millions d'euros représentant un actif financier ;
- Swaps en couverture de placements en MXN : notionnel de 134 millions d'euros équivalent de 2 500 millions de pesos mexicains et une juste valeur de (5) millions d'euros représentant un passif financier.

Selon la norme IFRS 9, les swaps adossés à la dette sont documentés dans le cadre de relations de couverture de juste valeur, les achats d'options de taux sont documentés en couverture de flux de trésorerie ainsi que les swaps adossés aux placements. Les impacts en compte de résultat sont non significatifs dans la mesure où le ratio d'efficacité est proche de 100%.

(en millions d'euros)	Montant notionnel	Juste valeur	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et au-delà
BRL : swaps receveurs de taux fixe ⁽¹⁾	257	5	69	37	-	72	79	-
EUR : achat d'options de taux (Cap) ⁽²⁾	450	3	-	450	-	-	-	-
EUR : swaps payeurs de taux variable	1 950	(120)	-	500	500	500	-	450
MXN : swaps receveurs de taux fixe ⁽³⁾	134	(5)	27	53	27	-	27	-
Total	2 791	(117)	96	1 040	527	572	106	450

(1) 1 380 M BRL équivalent de 257 M€ en couverture de placements des entités Ticket Serviços SA, Repom & Ticket Log

(2) 450 M EUR d'options CAP en couverture de dette variabilisée

(3) 2 500 M MXN équivalent de 134 M€ en couverture de placements de l'entité Edenred Mexico

► Sensibilité au risque de taux

Edenred est soumis au risque de variation des taux d'intérêt sur son résultat compte tenu :



- des flux d'intérêts relatifs à l'endettement brut à taux variable, après effet des couvertures ;
- des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour la partie inefficace des relations de couverture.

L'analyse présentée ci-dessous est effectuée en retenant l'hypothèse que la dette financière brute et les notionnels d'instruments dérivés au 31 décembre 2023 restent identiques sur une année.

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêt (principalement Euribor 3 mois) à la clôture aurait pour effet une hausse ou une baisse des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Résultat		Capitaux propres	
	Baisse des taux de 100 bp	Hausse des taux de 100 bp	Baisse des taux de 100 bp	Hausse des taux de 100 bp
Dettes à taux variable après couverture	16	(16)	-	-
Instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	(4)	4	(1)	-
Total	12	(12)	(1)	-

Risques de change : analyse par devise

Impact des couvertures

- Avant couverture

Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :



(en millions d'euros)	2023			2022		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	4 048	1,9%	100%	2 799	1,1%	100%
Autres devises	8	6,2%	0%	7	7,6%	0%
Dettes financières*	4 056	1,9%	100%	2 806	1,1%	100%

* Hors banques créditrices

- Après couverture

Après opérations de couverture de change, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :



(en millions d'euros)	2023			2022		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	3 676	3,2%	91%	2 764	2,2%	98%
Autres devises	380	5,5%	9%	42	5,6%	2%
Dettes financières*	4 056	3,4%	100%	2 806	2,2%	100%

* Hors banques créditrices

► Couverture du risque de change



Pour chaque devise, la « valeur nominale » représente le montant vendu ou acheté à terme dans cette devise. La juste valeur est la différence entre le montant contre valorisé au cours à terme en date de clôture (différent du cours à terme contractuel) et le cours spot à la date de mise en place de la couverture.

Toutes les opérations de change effectuées par le Groupe et listées ci-dessous sont des opérations de couverture. Elles sont principalement adossées à des prêts ou emprunts intra-groupe en devises et sont documentées au plan comptable dans des relations de couvertures de juste valeur.

La couverture du risque de change se détaille comme suit :



(en millions d'euros)	Valeur nominale	Juste valeur	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et au-delà
MXN	2	-	2	-	-	-	-	-
Achats à terme et swaps de change	2	-	2	-	-	-	-	-
GBP	319	1	319	-	-	-	-	-
AED	29	-	29	-	-	-	-	-
USD	24	1	24	-	-	-	-	-
Ventes à terme et swaps de change	372	2	372	-	-	-	-	-
Total	374	2	374	-	-	-	-	-

► Sensibilité au cours de change

Une variation de +10 % du taux de change des principales devises aurait les effets suivants sur le résultat d'exploitation avant autres charges et produits du Groupe : Brésil (BRL) (20) millions d'euros, Royaume-Uni (GBP) (5) millions d'euros et Mexique (MXN) (4) millions d'euros.

Une variation de (10) % du taux de change des principales devises aurait les effets suivants sur le résultat d'exploitation avant autres charges et produits du Groupe : Brésil (BRL) +20 millions d'euros, Royaume-Uni (GBP) +5 millions d'euros et Mexique (MXN) +4 millions d'euros.

Risques de liquidité



Les tableaux ci-dessous présentent l'échéancier des paiements liés aux dettes financières, intérêts inclus.

Les calculs de flux futurs de trésorerie sur intérêts sont établis sur la base des conditions de marché de taux à la date du 31 décembre 2023. Les taux variables sont estimés avec la courbe des taux anticipés et les taux fixes sont connus d'avance. Les flux futurs de remboursement de dette sont effectués sans renouvellement des dettes arrivant à échéance.

Au 31 décembre 2023



(en millions d'euros)	2023 Valeur au bilan	Total des flux contra- ctuels	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et au-delà
Obligations convertibles	889	889	500	-	-	-	389	-
Emprunts obligataires	3 157	3 157	-	476	973	470	-	1 238
Schuldschein	-	-	-	-	-	-	-	-
Neu CP	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires	10	10	9	-	1	-	-	-
Intérêts futurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Banques créditrices	27	27	27	-	-	-	-	-
Dettes financières	4 083	4 083	536	476	974	470	389	1 238
Autres passifs financiers	387	387	69	88	77	46	11	96
Intérêts futurs	-	356	79	74	64	38	35	66
Autres passifs financiers	387	743	148	162	141	84	46	162
Dettes et autres passifs financiers	4 470	4 826	684	638	1 115	554	435	1 400

Au 31 décembre 2022



(en millions d'euros)	2022 Valeur au bilan	Total des flux contra- ctuels	2023	2024	2025	2026	2027	2028 et au-delà
Obligations convertibles	886	886	-	500	-	-	-	386
Emprunts obligataires	1 876	1 876	-	-	455	457	447	517
Schuldschein	32	32	32	-	-	-	-	-
Neu CP	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires	12	12	11	1	-	-	-	-
Intérêts futurs	n.a	148	35	36	30	22	12	13
Banques créditrices	124	124	124	-	-	-	-	-
Dettes financières	2 930	3 078	202	537	485	479	459	916
Autres passifs financiers	411	411	43	52	59	89	65	103
Intérêts futurs	n.a	214	54	58	40	26	16	20
Autres passifs financiers	411	625	97	110	99	115	81	123
Dettes et autres passifs financiers	3 341	3 703	299	647	584	594	540	1 039

Risques sur matières premières

Au 31 décembre 2023, le Groupe n'a aucune couverture sur matières premières.

Risques de crédit et contrepartie



Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé aux risques de défaillance de ses contreparties lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

Ainsi, le Groupe est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients, ainsi qu'au risque de contrepartie dans le cadre du placement de sa trésorerie et de la souscription de produits dérivés.

Avec plusieurs centaines de milliers d'entreprises et collectivités clientes au 31 décembre 2023, le Groupe dispose d'un portefeuille de clients extrêmement diversifié. En outre, ce portefeuille inclut tout type de clients (grands comptes, « *middle market* », Etat et collectivités locales, PME, etc.).

En termes de diversification des établissements financiers, le Groupe a conclu des opérations de placements avec des contreparties de premier plan, dont les ratings de catégorie *Investment Grade* représentent environ 80 % des encours confiés.

En termes de concentration des contreparties, le risque maximal en termes d'encours sur une même contrepartie représente moins de 20% des encours confiés à la date de clôture.

Instruments financiers & valorisation des actifs et passifs financiers à la juste valeur



Conformément à la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur », les actifs évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie à trois niveaux. Le classement des actifs dépend ainsi des données utilisées pour réaliser l'évaluation :

- **Niveau 1** : la juste valeur est évaluée par référence à des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques, sans aucun ajustement ;
- **Niveau 2** : la juste valeur est évaluée par référence à des données observables, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) mais autres que des prix cotés visés au Niveau 1 ;
- **Niveau 3** : la juste valeur est évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Valeur de marché des instruments financiers



(en millions d'euros)	Juste valeur	Valeur au bilan 2023	Coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat global	Instruments dérivés qualifiés en couverture ⁽¹⁾	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actif									
Actifs financiers non courants	129	129	42	79	-	8	-	8	79
Fonds réservés	2 197	2 073	1 496	-	577	-	-	577	-
Autres actifs financiers courants	10	10	8	-	-	2	-	2	-
Autres placements de trésorerie	2 180	1 998	1 998	-	-	-	-	-	-
Trésorerie & équivalents de trésorerie	1 354	1 354	1 316	38	-	-	38	-	-
Total actif	5 870	5 564	4 860	117	577	10	38	587	79
Passif									
Dettes financières non courantes	3 639	3 547	3 667	-	-	(120)	-	(120)	-
Autres passifs financiers non courants	318	318	193	-	-	125	-	125	-
Dettes financières courantes	469	509	509	-	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers courants	69	69	69	-	-	-	-	-	-
Banques créditrices	27	27	27	-	-	-	-	-	-
Total passif	4 522	4 470	4 465	-	-	5	-	5	-

▸ Instruments financiers dérivés



(en millions d'euros)	Qualification IFRS	2023			2022		
		Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale	Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale
Instruments financiers Actif							
Instruments dérivés de taux	<i>Cash Flow Hedge</i>	8	676	-	4	450	-
Instruments dérivés de taux	<i>Fair Value Hedge</i>	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de change	<i>Fair Value Hedge</i>	2	-	374	-	-	-
Instruments dérivés de change	<i>Cash Flow Hedge</i>	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de change	<i>Trading</i>	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers Passif							
Instruments dérivés de taux	<i>Cash Flow Hedge</i>	(5)	165	-	(14)	325	-
Instruments dérivés de taux	<i>Fair Value Hedge</i>	(120)	1 950	-	(203)	1 982	-
Instruments dérivés de change	<i>Fair Value Hedge</i>	-	-	-	-	-	37
Instruments dérivés de change	<i>Cash-Flow Hedge</i>	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de change	<i>Trading</i>	-	-	-	-	-	-
Instruments autres dérivés	<i>Cash-Flow Hedge</i>	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers nets		(115)	2 791	374	(213)	2 757	37



L'évaluation des dérivés au 31 décembre 2023 a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de valeur au titre du risque de crédit des contreparties, et du risque de crédit propre (CVA/DVA) conformément à IFRS 13.

Les CVA/DVA, calculés pour une contrepartie donnée et pour Edenred, résultent du produit : (i) de la valeur de marché des instruments dérivés, (ii) de la probabilité de défaut et (iii) de la perte en cas de défaut. Au 31 décembre 2023, les ajustements au titre du risque de crédit sont non significatifs.

- Réserves de juste valeur des instruments financiers

Les réserves de juste valeur des instruments financiers évoluent comme suit :



(en millions d'euros)	2022	Nouvelles opérations	Variation de juste valeur	Recyclage résultat	Autres	2023
Instruments de couverture de flux de trésorerie (après impôts)	(6)	1	14	-	(2)	7
Titres à la juste valeur	3	-	-	-	(3)	-
Total	(3)	1	14	-	(5)	7

NOTE 7 Impôts sur les bénéfices – Taux effectif d'impôt

7.1 Impôt sur les bénéfices



L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles et des impôts différés des différentes sociétés du Groupe.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est adopté.



Edenred a jugé que la CVAE, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux pour les sociétés françaises, remplissait les caractéristiques d'un impôt sur le résultat, tel que défini par la norme IAS12. Par conséquent, la charge d'impôt de la période inclut également la charge au titre de la CVAE. Le montant de la CVAE au 31 décembre 2023 est de 1 millions d'euros, et 2 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Charge et produit d'impôt



<i>(en millions d'euros)</i>	2023	2022
Charge d'impôt exigible	(245)	(183)
Retenue à la source	(6)	(4)
Provisions pour risques fiscaux	-	-
Sous-total impôts exigibles	(251)	(187)
Impôts différés afférents à la naissance ou au reversement de différences temporelles	25	(1)
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	-	-
Sous-total impôts différés	25	(1)
Charge d'impôt totale	(226)	(188)

Preuve d'impôt



(en millions d'euros)	2023	2022
Résultat net de l'ensemble consolidé	308	417
Impôt sur les sociétés	(226)	(188)
Résultat avant impôt	534	605
Taux courant d'impôt en France	25,83%	25,83%
Charge d'impôt théorique	(138)	(156)
Différentiel de taux courant des pays étrangers	(7)	(7)
Effet en impôt du résultat des sociétés mises en équivalence	-	1
Ajustements d'impôts courants sur exercices antérieurs	4	1
Ajustements d'impôts afférents aux variations des taux d'impôt	1	3
Amendes et pénalités*	(41)	-
Variation de la dépréciation des impôts différés actifs	(18)	(3)
Autres éléments**	(27)	(27)
Total des ajustements sur l'impôt théorique	(88)	(32)
Charge d'impôt du Groupe	(226)	(188)
Taux effectif d'impôt	42,3%	31,0%

* Le poste "Amendes et pénalités" comprend notamment l'impact de la non-déductibilité de l'amende ADLC

** Les autres éléments se composent de l'impact des différences permanentes ainsi que des éléments imposés sur des bases autres que le résultat taxable des entités du Groupe, principalement les retenues à la source, la CVAE en France, l'IRAP en Italie.

7.2 Impôts différés



Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un goodwill non déductible fiscalement ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéficiaire comptable ni le bénéficiaire imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises sous influence notable ou entreprises conjointes sauf si :

- la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée ; et
- s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables et amortissements réputés différés que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable. Les perspectives de récupération des impôts différés actifs sont revues périodiquement par entité fiscale et peuvent, le cas échéant, conduire à ne plus reconnaître des impôts différés actifs antérieurement constatés. Ces perspectives de récupération sont analysées sur la base d'un plan fiscal indiquant le niveau de revenu imposable projeté. Le revenu imposable pris en compte à ce stade est celui obtenu sur une période de 5 ans. Les hypothèses incluses dans le plan fiscal sont cohérentes avec celles incluses dans les budgets et plan à moyen terme préparés par les entités du Groupe et approuvés par la Direction Générale.

La charge d'impôt différé est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres. Les ajustements des actifs d'impôts différés issus de sociétés acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat sans ajustement correspondant du goodwill.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés se compensent et selon des échéances identiques si et seulement si :

- Edenred a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles ; et
- Les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale.

Détail des impôts différés actifs et passifs au bilan

La décomposition des impôts différés par nature, au 31 décembre 2023, se présente et varie comme suit :

	2022	Résultat	Variation de Périmètre	OCI	Différence de conversion	Autres	2023
Immobilisations corporelles et incorporelles (inclus PPA, Goodwill et Impairment)	(115)	(24)	(116)	-	(3)	(2)	(260)
Provision IAS19	4	-	-	-	-	1	5
Autres provisions	20	19	-	-	(1)	2	40
Instruments financiers	(6)	7	-	(7)	1	(5)	(10)
Déficits reportables	57	19	-	-	-	2	78
Autres	(63)	4	1	-	-	4	(54)
Total	(103)	25	(115)	(7)	(3)	2	(201)
Dont impôts différés actif	35						55
Dont impôts différés passif	138						256

Le Groupe dispose de déficits fiscaux reportables qui expirent selon l'échéancier suivant :

(en millions d'euros)	2023
2024	8
2025	16
2026	1
2027	11
2028 et suivants	68
Indéfiniment reportables	342
Total	446

Au 31 décembre 2023, le montant des impôts différés actifs non reconnus au titre des déficits fiscaux s'élève à 32 millions d'euros, dont la Slovaquie pour 10 millions d'euros, Edenred SE pour 7 millions d'euros et la Chine, l'Inde et Singapour pour 3 millions d'euros chacun.

Au 31 décembre 2022, le montant des impôts différés actifs non reconnus au titre des déficits fiscaux s'élevait à 20 millions d'euros, dont la Slovaquie pour 7 millions d'euros, la Chine pour 4 millions d'euros et l'Inde et Singapour pour 2 millions d'euros.

NOTE 8 Capitaux propres



Au 31 décembre 2023, le total des capitaux propres part du Groupe s'élèvent à (679) millions d'euros, cette valeur négative est en majeure partie un héritage des comptes établis lors de la scission du groupe Accor avec Edenred en juillet 2010.

Dans ces comptes, les capitaux propres du Groupe étaient négatifs à hauteur de (1 044) millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette particularité résulte de la comptabilisation des actifs, apportés ou cédés par Accor dans le cadre des opérations d'Apport-Scission, à leur valeur historique. Le poste inclut l'impact lié aux rachats d'entités Edenred détenues par Accor et comptabilisé en capitaux propres pour (1 894) millions d'euros lors de la scission en juin 2010.

Les opérations de restructuration juridique, qu'il s'agisse des apports ou des cessions qui avaient été effectués par Accor au bénéfice d'Edenred, ne constituaient pas des opérations de regroupement d'entreprises dans le champ d'application de la norme IFRS 3. Quelle qu'ait été la forme juridique utilisée pour procéder à la constitution d'Edenred, ces opérations ne conduisaient pas à modifier le périmètre d'Edenred tel qu'il avait été défini dans les comptes consolidés. De fait, les apports ont été analysés comme des opérations de restructuration internes à Edenred, sans impact sur les comptes consolidés dans la mesure où toutes les entités apportées faisaient déjà partie du périmètre des comptes consolidés. Les opérations juridiques de cession entre Accor et Edenred ne constituaient pas non plus des opérations d'acquisition du point de vue d'Edenred puisque toutes les entités faisant l'objet de ces cessions faisaient également partie du périmètre des comptes combinés d'Edenred préalablement aux opérations juridiques de cession. En revanche, ces cessions se sont traduites au niveau des comptes d'Edenred par une sortie de trésorerie au profit de l'actionnaire Accor, cette sortie de trésorerie sans contrepartie a dû être comptabilisée au moment où elle est intervenue en réduction des capitaux propres d'Edenred comme une distribution.

8.1 Capitaux propres

Capital social

Au 31 décembre 2023, le capital de la Société est composé de 249 588 059 actions d'une valeur nominale de 2 (deux) euros chacune, entièrement libérées.

Les 249 588 059 actions sont des actions ordinaires donnant droit à distribution de dividende, d'acompte sur dividende, de réserve ou somme assimilée.

► Variation du capital en nombre d'actions



	2023	2022
Au 1er janvier	249 588 059	249 588 059
Augmentation de capital résultant du paiement du dividende	-	-
Actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	208 027	237 971
Exercice d'options de souscription	-	-
Annulation d'actions	(208 027)	(237 971)
Au 31 décembre	249 588 059	249 588 059

Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.



(en nombre d'actions)	2023	2022
Détention à l'ouverture	578 971	1 052 018
Achats d'actions		
Contrats de rachat	400 460	141 395
Contrats de liquidité	65 553	(134 619)
Ventes d'actions		
Levées d'option d'achat, attributions d'actions gratuites et de capital	(204 728)	(241 852)
Annulation d'actions	(208 027)	(237 971)
Détention à la clôture	632 229	578 971

Les titres Edenred détenus par la société Edenred S.E. sont classés sur une ligne distincte des capitaux propres intitulée « Titres d'auto-contrôle » et valorisés à leur coût d'achat.

Au 31 décembre 2023, le nombre d'actions propres auto détenues s'élève à 632 229. Au 31 décembre 2022, le Groupe en détenait 578 971.

Société à laquelle le contrat de liquidité* a été confié	Période	2023				2022			
		Vendues		Achetées		Vendues		Achetées	
		Nb	Total (en millions d'euros)	Nb	Total (en millions d'euros)	Nb	Total (en millions d'euros)	Nb	Total (en millions d'euros)
Kepler	Depuis le 03/06/2019	-	-	-	-	5 042 228	225	4 850 449	215
BNP Paribas Exane	Depuis le 05/07/2022	2 793 290	156	2 858 843	159	1 567 452	78	1 624 612	80

* conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) le 8 mars 2011 et approuvée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) par décision précitée du 21 mars 2011

Compte tenu de leur liquidité, les fonds alloués dans le cadre des contrats de liquidité, non investis en actions Edenred ont été classés en trésorerie et équivalents de trésorerie.

Distribution de dividendes

► Au titre de l'exercice 2023

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'Edenred, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, de verser un dividende unitaire de 1,10 euros par action, en croissance de 10 centimes par rapport à 2022 respectant ainsi sa politique de distribution progressive de dividendes.

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale, ce dividende sera accordé au cours du 1^{er} semestre 2024, et n'est pas reconnu en tant que passif dans les comptes au 31 décembre 2023, les états financiers à fin 2023 étant présentés avant affectation.

8.2 Résultat par action



Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le Résultat net - Part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période (retraité du nombre d'actions propres détenues sur la période).

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif.

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles.



Au 31 décembre 2023, le capital social est composé de 249 588 059 actions.

Au 31 décembre 2023, le nombre d'actions en circulation et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation se détaillent comme suit :

<i>En actions</i>	2023	2022
Nombre d'actions au capital social à la clôture	249 588 059	249 588 059
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture	249 009 088	248 536 041
Nombre d'actions résultant du paiement du dividende	-	-
Nombre d'actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	208 027	237 971
Nombre d'actions issues de la conversion des plans de stock options	-	-
Nombre d'actions annulées	(208 027)	(237 971)
Actions du capital social hors actions propres	-	-
Actions propres non liées au contrat de liquidité	12 295	338 428
Actions propres liées au contrat de liquidité	(65 553)	134 619
Actions propres	(53 258)	473 047
Nombre d'actions en circulation à la clôture	248 955 830	249 009 088
Actions du capital social - Effet prorata temporis	(12 002)	(4 553)
Actions propres - Effet prorata temporis	88 525	(11 596)
Effet prorata temporis	76 523	(16 149)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice	249 032 353	248 992 939

Par ailleurs, 1 678 714 actions sous conditions de performance ont été attribuées au personnel sur la période de 2021 à 2023. Sur la base d'une conversion totale de ces actions ainsi que des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANES), le nombre d'actions en circulation serait de 264 987 626 titres.

Sur la base des actions potentielles présentées ci-dessus et d'un cours moyen de l'action Edenred calculé :

- entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023 pour les Plans 14,15,16 et 17 (55,26 euros) ;

- entre le 23 février 2023 et le 31 décembre 2023 pour le Plan 18 (56,16 euros) ; et
- entre le 26 juillet 2023 et le 31 décembre 2023 pour le Plan 19 (54,77 euros).

Le nombre moyen pondéré d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué au 31 décembre 2023 est de 264 473 352 actions.



	2023	2022
Résultat net - Part du Groupe <i>(en millions d'euros)</i>	267	386
Nombre moyen pondéré d'actions du capital social <i>(en milliers)</i>	249 576	249 584
Nombre moyen pondéré d'actions propres <i>(en milliers)</i>	(544)	(591)
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action <i>(en milliers)</i>	249 032	248 993
Résultat par action de base <i>(en euros)</i>	1,07	1,55
Nombre d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription <i>(en milliers)</i>	-	-
Nombre d'actions résultant des actions sous conditions de performance <i>(en milliers)</i>	1 088	1 003
Obligations convertibles en actions (en milliers)	14 353	14 353
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action <i>(en milliers)</i>	264 473	264 349
Résultat par action dilué <i>(en euros)</i>	1,01	1,46

8.3 Intérêts ne conférant pas le contrôle

(en millions d'euros)

2021	84
Résultat des minoritaires de l'exercice	31
Dividendes versés aux minoritaires	(14)
Variations de périmètre	9
Augmentation de capital	-
Autres	(6)
Différence de conversion	3
Variation des instruments financiers & actifs évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	(2)
2022	105
Résultat des minoritaires de l'exercice	41
Dividendes versés aux minoritaires	(29)
Variations de périmètre	(14)
Augmentation de capital	-
Autres	2
Différence de conversion	3
Variation des instruments financiers & actifs évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	2
2023	110

Les variations de périmètre 2022 sont principalement liées à l'acquisition d'une participation majoritaire de 51% dans la société Greenpass et à l'exercice de l'option d'achat sur 20% du capital restant de The Right Fuel Card (TRFC).

Les variations de périmètre 2023 sont principalement liées à l'acquisition de 28,29% du capital d'Edenred PayTech (cf. note 2 « Acquisitions, développements et cessions »).

NOTE 9 Avantages sociaux

9.1 Paiements fondés sur des actions

Plans d'actions sous conditions de performance



Les plans d'actions sous conditions de performance attribués par le Conseil d'administration du 10 mars 2020, du 6 mai 2020, du 11 mai 2021, du 19 octobre 2021, du 23 février 2022, du 26 juillet 2022, du 23 février 2023 et du 26 juillet 2023 sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 2.

Les principes de comptabilisation sont identiques aux plans d'options de souscription d'actions.

Le nombre d'actions sous conditions de performance attribuées est révisé à chaque clôture en fonction des évolutions de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

▸ Principales caractéristiques

La durée des plans 2020 à 2023 est de trois ans pour tous les bénéficiaires.

Les actions de performance sont attribuées définitivement au prorata de l'atteinte des conditions de performance. En cas de non-respect de la condition de présence à l'échéance du plan, les droits à actions peuvent être définitivement perdus ou conservés au prorata temporis selon le motif de départ. Ces actions définitivement acquises ne peuvent pas dépasser 100% de l'attribution initiale.

Dans le cadre du plan 18 d'une durée de trois ans, les 626 185 actions nouvellement attribuées en date du 23 février 2023 sont soumises à l'atteinte de conditions de performance, appréciées entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2025, avant de devenir des actions définitivement acquises au 23 février 2026.

Dans le cadre du plan 19 d'une durée de trois ans, les 23 950 actions nouvellement attribuées en date du 26 juillet 2023 sont soumises à l'atteinte de conditions de performance, appréciées entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2025, avant de devenir des actions définitivement acquises au 26 juillet 2026.

Les conditions de performance, mesurées entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2025, sont basées sur les objectifs suivants :

(i) deux objectifs sur conditions internes, à hauteur de 75 %, liés à une progression :

- De l'EBITDA
- De 3 critères RSE de diversité, d'émission de gaz à effet de serre et de nutrition.

(ii) un objectif sur conditions externe (de marché), à hauteur de 25 %, lié :

- Au positionnement du *Total Shareholder Return (TSR)* Edenred par rapport aux TSR du SBF120.

En fonction de la performance réalisée, pour chacune des trois conditions du Plan, cette quotité sera minorée ou majorée. Chaque condition de performance peut être atteinte jusqu'à 150% et les conditions peuvent se compenser si l'une a été dépassée et qu'une autre n'a pas été atteinte ou partiellement atteinte. Le nombre d'actions définitivement acquises ne pourra en revanche dépasser 100% des actions initialement attribuées.

Les actions de performance sont définitivement acquises sous réserve de l'atteinte des conditions de performance et de la condition de présence à l'issue de la période d'acquisition.

Les conditions de performance concernent :

		Poids		
		75% des actions attribuées du plan	25% des actions attribuées du plan	
Conditions				
Plan 12				
Plan du 10 mars 2020 502 551 actions	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables de l'EBIT opérationnel et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour les plan 12 et 13.	
Plan 13				
Plan du 6 mai 2020 12 013 actions				
Plan 14				
Plan du 11 mai 2021 527 258 actions				
Plan 15				
Plan du 19 octobre 2021 8500 actions				
Plan 16				
Plan du 23 février 2022 646 845 actions	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables de l'EBITDA et des 3 critères RSE de diversité, d'émission de gaz à effet de serre et de nutrition.	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	Les conditions de performance sont toujours en cours d'appréciation pour les plans 14,15,16,17,18 et 19	
Plan 17				
Plan du 26 juillet 2022 37 700 actions				
Plan 18				
Plan du 23 février 2023 626 185 actions				
Plan 19				
Plan du 26 juillet 2023 23 950 actions				

Juste valeur du plan d'actions sous conditions de performance



La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition.

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en charge de personnel avec pour contrepartie les capitaux propres.

La juste valeur du plan 18 s'élève à 48,46 euros par rapport à un cours de l'action de 53,10 euros, le 23 février 2023, date de l'octroi. La juste valeur de l'action du plan 19 s'élève à 52,20 euros par rapport à un cours de l'action de 57,20 euros, le 26 juillet 2023, date de l'octroi.

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charge de personnel en contrepartie des capitaux propres. La charge totale comptabilisée au titre des plans 2023 s'élève à 7 millions d'euros au 31 décembre 2023.



	2020		2021		2022		2023	
	plan 12	plan 13	plan 14	plan 15	plan 16	plan 17	plan 18	plan 19
Juste valeur de la rémunération pour les résidents	37,79	33,66	40,31	43,94	36,68	43,92	52,20	57,20
Juste valeur de la rémunération pour les non résidents	37,79	33,66	40,31	43,94	36,68	43,92	52,20	57,20
Charge comptabilisée* en millions d'euros	16		17		21		24	

* En contrepartie des capitaux propres sur la durée du plan.

9.2 Provisions pour retraites et avantages à long terme



Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que : augmentation des salaires, âge de départ en retraite, mortalité, rotation et taux d'actualisation. Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macroéconomiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Afin de déterminer le passif au titre des engagements de retraite et assimilés, il est également tenu compte des actifs des régimes détenus en couverture qui sont évalués à leur valeur de marché. Le passif au titre des engagements de retraite comptabilisé au bilan correspond à la valeur actualisée des obligations, après déduction de la juste valeur des actifs détenus en couverture. Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique « Provisions à caractère non courant ».

Pour les régimes à prestations définies, la charge comptabilisée en résultat opérationnel comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ou passés.

S'agissant des avantages postérieurs à l'emploi, les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance.

En revanche, les écarts actuariels se rapportant aux avantages à long terme du personnel en cours d'emploi, en particulier les médailles du travail et les primes de fidélités, sont comptabilisés en résultat financier lors de leur survenance.



Les salariés du Groupe bénéficient de trois types d'avantages :

- 1) **Avantages à court terme** : congés payés, congés maladie, participation aux bénéfices ;
- 2) **Avantages à long terme** : médaille du travail, indemnité pour invalidité de longue durée, prime de fidélité, prime d'ancienneté ;
- 3) **Avantages postérieurs à l'emploi**
 - a. Cotisations définies : le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes dues à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes dues est prise en compte dans le résultat de l'exercice. Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus.

Les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils se rapportent.
 - b. Prestations définies (indemnité de fin de carrière, fonds de pensions). Pour les régimes à prestations définies, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS19R « Avantages du Personnel ». Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à la constitution de provisions.

Pour le Groupe, les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent principalement :

- les régimes de retraite à prestations définies sont calculés ainsi :
 - Indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite ;

- Le calcul est effectué sur la base de paramètres définis par la Direction financière du Groupe et des Ressources Humaines une fois par an ;
- L'obligation calculée est couverte par la constatation d'une provision au bilan.

Ces prestations concernent principalement les entités suivantes : Edenred SE, Edenred France et Proweb CE en France, Edenred UK au Royaume-Uni, Ticket Servicios Brazil au Brésil, Servicios Edenred et Edenred Mexico au Mexique. A noter que la réforme des retraites en France de 2023 n'a pas généré d'impacts significatifs sur les engagements au 31 décembre 2023.

- les indemnités de cessation de service en Italie:
 - Indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ (retraite, démission ou licenciement) ;
 - L'obligation calculée est couverte par la constatation d'une provision au bilan.
- les régimes de retraite du Groupe Edenred sont préfinancés via des contrats d'assurance souscrits auprès de compagnies d'assurance ou de fondations. L'allocation des actifs est donc principalement caractérisée par des actifs généraux et des stratégies d'investissement prudentes de type assurantiel.

Hypothèses actuarielles

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre de paramètres à long terme définis par le Groupe. Ces paramètres sont revus chaque année.



2023	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie
Evolution des salaires	3,0%	-	3,0%	2,0%
Taux d'actualisation	3,2%	5,6%	3,2%	4,1%
Taux d'inflation	2,0%	3,6%	2,0%	2,0%

2022	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie
Evolution des salaires	3,0%	-	3,0%	2,0%
Taux d'actualisation	3,7%	4,6%	3,7%	3,7%
Taux d'inflation	2,0%	2,3% - 3%	2,0%	2,0%

Synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi et des avantages à long terme

Afin de faciliter la lecture des tableaux, Edenred a fait le choix de présenter uniquement les agrégats non nuls et/ou significatifs.

▶ Au 31 décembre 2023



<i>(en millions d'euros)</i>	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies*	Total
Valeur actualisée des obligations financées	14	-	14
Juste valeur des actifs des régimes	(18)	-	(18)
Surplus / (Déficit) des régimes financés	(4)	-	(4)
Valeur actualisée des obligations non financées	-	17	17
Valeur nette au bilan	(4)	17	13

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

▶ Au 31 décembre 2022



<i>(en millions d'euros)</i>	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies*	Total
Valeur actualisée des obligations financées	15	-	15
Juste valeur des actifs des régimes	(18)	-	(18)
Surplus / (Déficit) des régimes financés	(3)	-	(3)
Valeur actualisée des obligations non financées	-	15	15
Valeur nette au bilan	(3)	15	12

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

Evolution de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi par zone géographique



(en millions d'euros)	Régimes de retraite							Autres avantages	Total 2023	Total 2022
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Autres*	Autres pays	Total			
Dettes actuarielles à l'ouverture	3	10	2	2	6	6	29	1	30	44
Coût des services rendus dans l'année	-	-	-	-	1	1	2	-	2	2
Effet de l'actualisation	-	-	-	-	-	1	1	-	1	1
Cotisations employés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coûts des services passés (Modification de régime)	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)	(1)
Réduction/Liquidation de régime	-	-	1	-	-	(2)	(1)	-	(1)	-
Acquisition/(Cession)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations versées par l'employeur	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	(1)	(1)
(Gains)/Pertes actuarielles	-	(1)	-	-	1	-	-	-	-	(14)
Effet de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	1	1	-	1	(1)
Dettes actuarielles à la clôture	3	9	3	1	7	7	30	1	31	30

*Impact des gains et pertes actuariels principalement liés à l'effet d'expérience induit par le changement de gouvernance.



(en millions d'euros)	Régimes de retraite							Autres avantages	Total 2023	Total 2022
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Autres*	Autres pays	Total			
Juste valeur des actifs à l'ouverture	-	14	4	-	-	-	18	-	18	18
Revenus financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rendement réel des fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cotisations employeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Cotisations employés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations versées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidation de régime	-	1	-	-	-	-	1	-	1	(1)
Acquisition/(Cession)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(Gains)/Pertes actuarielles	-	(1)	-	-	-	-	(1)	-	(1)	2
Effet de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)
Autres	-	-	(1)	-	-	1	-	-	-	(1)
Juste valeur des actifs à la clôture	-	14	3	-	-	1	18	-	18	18



(en millions d'euros)	Régimes de retraite							Autres avantages	Total 2023	Total 2022
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Autres*	Autres pays	Total			
Situation Financière à l'ouverture*	3	(4)	(2)	2	6	6	11	1	12	26
Situation Financière à la clôture*	3	(4)	-	1	7	5	12	1	13	12

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité



(en millions d'euros)	Régimes de retraite							Autres avantages	Total 2023	Total 2022
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Autres*	Autres pays	Total			
Coût des services rendus dans l'année	-	-	-	-	1	1	2	-	2	2
Revenus financiers nets	-	-	-	-	-	1	1	-	1	-
Charge de l'exercice	-	-	1	-	-	-	1	-	1	2
Ecart actuariels reconnus en capitaux propres	-	-	-	-	1	-	1	-	1	(16)

Tableau de réconciliation de la provision retraite (y compris prime de fidélité) entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2023



<i>(en millions d'euros)</i>	Montant
Provision au 31 décembre 2021	26
Dotation de la période	3
Reprise sans utilisation	(1)
Reprise avec utilisation	(1)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	(16)
Variation de périmètre	-
Change	1
Provision au 31 décembre 2022	12
Dotation de la période	4
Reprise sans utilisation	(3)
Reprise avec utilisation	(1)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	1
Variation de périmètre	-
Change	-
Provision au 31 décembre 2023	13

Gains et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses et aux effets d'expérience



<i>(en millions d'euros)</i>	2023	2022
(Gains) et pertes actuariels liés aux effets d'expérience	-	(1)
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	-	(2)
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	1	(13)
Gains /pertes actuariels	1	(16)

Etude de sensibilité

Au 31 décembre 2023, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite au taux d'actualisation est la suivante : une baisse de 0,5 point et une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation aurait pour conséquence respectivement une augmentation et une diminution d'environ 2 millions d'euros de la dette du Groupe.

NOTE 10 Autres provisions, charges et produits

10.1 Autres charges et produits



Afin de faciliter la lecture des états financiers, la société utilise la rubrique « Autres charges et produits » de façon limitative et la comptabilisation d'éléments dans cette rubrique ne peut intervenir :

- qu'en lien avec un évènement majeur survenu pendant la période comptable ;
- et dès lors que la présentation de ces impacts non distinctement des autres éléments du résultat fausserait la lecture de la performance de l'entreprise issue de son activité courante.

Les autres charges et produits se décomposent de la façon suivante :



(en millions d'euros)

	2023	2022
Variation de la provision pour restructuration	-	5
Coûts de restructuration et de réorganisation	(10)	(13)
Charges de restructuration	(10)	(8)
Dépréciations d'immobilisations corporelles	-	-
Dépréciations d'immobilisations incorporelles	(1)	(10)
Dépréciations d'actifs	(1)	(10)
Frais liés aux acquisitions	(29)	(5)
Plus ou moins-values	11	-
Variation des provisions	(155)	2
Gains ou pertes non récurrents	(11)	(9)
Autres	(184)	(12)
Total autres charges et produits*	(195)	(30)

(*) Le montant cash des autres charges et produits au 31 décembre 2023 est de (43) millions d'euros et au 31 décembre 2022 était de (20) millions d'euros.

Les autres charges et produits en 2023 sont constitués principalement :

- De frais d'acquisition pour (29) millions d'euros dont (16) millions d'euros liés à l'acquisition de Reward Gateway le 16 mai 2023 ;
- De la dépréciation intégrale de l'actif lié au paiement de l'amende de l'ADLC pour (158) millions d'euros ;
- De la constatation d'une perte de (9) millions d'euros lors de la réalisation d'une migration de plateforme en Amérique Latine et le transfert des soldes historiques des cartes clients ;
- De charges de restructurations pour (10) millions d'euros.
- De plus ou moins-values pour 11 millions d'euros.

Les autres charges et produits en 2022 étaient constitués principalement :

- De frais de transactions liées aux acquisitions pour (5) millions d'euros ;

- De la constatation d'une perte de (7) millions d'euros lors de la réalisation d'une migration de plateforme en Amérique Latine et le transfert des soldes historiques des cartes clients ;
- De la dépréciation d'une plateforme en Amérique Latine pour (9) millions d'euros ;
- De charges de restructurations pour (8) millions d'euros.

10.2 Provisions



Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifiée aux parties concernées.



Les provisions comprennent des provisions pour sinistres liés aux vols, calculées en fonction des déclarations et en se basant sur le pourcentage de la valeur faciale des titres volés correspondant à une anticipation du taux d'utilisation effective des titres de services volés.



La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023, est constituée des éléments suivants :

(en millions d'euros)	2022	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conver- sion	Reclasse- ment & périmètre	2023
Provisions pour retraites et primes de fidélité	12	1	2	(1)	(2)	-	1	13
Provisions pour litiges et autres	8	-	5	(1)	(4)	-	-	8
Total provisions à caractère non courant	20	1	7	(2)	(6)	-	1	21



La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023, est constituée des éléments suivants :

(en millions d'euros)	2022	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conver- sion	Reclasse- ment & périmètre	2023
Provisions pour restructurations	1	-	2	(2)	(0)	-	-	1
Provisions pour litiges et autres	9	-	4	(2)	(2)	-	-	9
Total provisions à caractère courant	10	-	6	(4)	(2)	-	-	10

Pris individuellement, il n'existe pas de litige significatif, à l'exception de ceux présentés dans la *note 10.3 « Litiges et risques »*.

10.3 Litiges et risques

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un nombre de contentieux avec des tiers ou avec des autorités judiciaires et/ou administratives (y compris fiscales).

Contentieux concurrence France

En 2015, la société française Octoplus ainsi que trois syndicats de restaurateurs, ont saisi l'Autorité de la Concurrence d'une plainte concernant plusieurs sociétés françaises du secteur des titres restaurant, dont Edenred France. Dans le cadre de l'instruction, le collège de l'Autorité de la Concurrence s'est réuni le 5 avril 2016 et le 7 juillet 2016 aux fins d'entendre l'ensemble des parties concernées ainsi que les services d'instruction. Le 6 octobre 2016, l'Autorité de la Concurrence a décidé de poursuivre ses investigations, sans prononcer de mesures conservatoires à l'encontre d'Edenred France.

Le 27 février 2019, les services d'instruction ont remis à Edenred France leur rapport final, qui contient deux griefs trouvant leurs origines au début des années 2000, soit un partage d'informations par le biais de la Centrale de Remboursement des Titres (CRT) et un verrouillage du marché des titres restaurant à travers cette même CRT. L'Autorité a en revanche rejeté toutes les allégations d'Octoplus et des trois syndicats de restaurateurs, notamment sur une prétendue entente concernant les prix. Edenred a déposé ses observations à l'Autorité le 29 avril 2019. La décision du Collège de l'Autorité de la Concurrence est intervenue le 17 décembre 2019, condamnant Edenred à une amende de 158 millions d'euros sur la base des deux griefs mentionnés. Edenred a reçu de l'administration fiscale la demande de mise en paiement de l'amende et a sollicité auprès de celle-ci un report de règlement jusqu'au 31 mars 2021, sans pénalités, contre mise en place d'une garantie du même montant. Au 31 mars 2021, Edenred a payé le montant de l'amende pour un montant de 158 millions d'euros et a levé les garanties associées. L'actif associé a été constaté en autres tiers actifs

Le 16 novembre 2023, la cour d'appel de Paris a confirmé la décision de l'Autorité de la Concurrence. Edenred considère que la cour d'appel n'apporte pas de réponses suffisamment satisfaisantes aux arguments d'Edenred. Par conséquent, Edenred s'est pourvue en cassation. L'actif associé au paiement de l'amende, constaté en autres tiers actifs, a été intégralement déprécié au 31 décembre 2023.

Contentieux Concurrence Turquie

Les autorités turques de la concurrence ont mené en février 2010 une investigation auprès d'Edenred Turquie et de Sodexo Turquie visant à examiner les comportements de ces deux entités sur leur marché entre 2007 et 2010. Cette investigation a débouché en juillet 2010 sur une décision de classement sans suite. Après avoir instruit la demande d'un autre acteur du marché demandant l'annulation de cette décision, la Haute Cour d'Etat a jugé que les autorités de concurrence devaient conduire à nouveau une investigation complète auprès de six acteurs du marché des titres services en Turquie, en ce y compris Edenred, au regard de leur comportement respectif sur le marché des titres services entre 2007 et 2010.

Le 15 novembre 2018, les autorités de la concurrence turques ont condamné Edenred à une amende d'un montant d'un million d'euros dans le cadre de sa participation dans Netser, la filiale créée avec Sodexo, il y a 17 ans, aux fins de fournir aux restaurateurs une solution technique efficace et bon marché d'accès au réseau monétique. L'amende a été payée par Edenred au premier semestre 2019. La Société a fait appel de cette décision le 31 mai 2019 auprès de la cour administrative d'Ankara. L'audience d'appel s'est tenue le 22 octobre 2020 et une décision est attendue au cours des prochains exercices.

Contentieux Concurrence République Tchèque

L'autorité tchèque de la concurrence a mené en 2019 une investigation auprès d'Edenred République Tchèque et des sociétés Sodexo et Up visant à examiner les comportements de ces entités sur leur marché. Cette investigation a débouché en octobre 2021 sur une notification de griefs assortie d'un montant d'amende potentiel, estimé par

les autorités tchèques autour de 4,1 millions d'euros. Edenred estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils juridiques, avoir de solides arguments contre ces griefs. Edenred a fait appel de cette décision. Le 24 octobre 2023, le Président de l'autorité tchèque de la concurrence a rendu sa décision et a confirmé les conclusions de première instance en ce qui concerne les pratiques anticoncurrentielles alléguées, mais a annulé l'amende imposée à Edenred République Tchèque pour des raisons de procédure. L'affaire a été renvoyée en première instance. A date, aucune amende n'a donc été infligée à Edenred République Tchèque et l'autorité tchèque de la concurrence doit rendre une nouvelle décision au cours de l'année 2024, qui pourra, le cas échéant, faire l'objet d'une procédure d'appel dont la durée serait d'environ 12 mois à 18 mois.

Le Groupe considère que ses arguments ont de fortes chances d'aboutir. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

Contentieux fiscaux Brésil

Taxe municipale – *Ticket Serviços*

En décembre 2011, la municipalité de São Paulo a notifié à la société brésilienne Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt municipal (ISS – Imposto Sobre Serviços) au titre de la période d'avril à décembre 2006, alors que celle-ci s'est déjà acquittée de cet impôt auprès de la municipalité d'Alphaville.

Pour cette période, le redressement en principal s'élève à 8 millions de reals brésiliens (soit 1 million d'euros), auxquels s'ajoutent 132 millions de reals brésiliens (soit 25 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 31 décembre 2023.

En novembre 2012, la municipalité a notifié à la société, sur les mêmes fondements, les montants correspondants à la période de janvier 2007 à mars 2009.

Pour cette seconde période, le redressement en principal s'élève à 28 millions de reals brésiliens (soit 5 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 491 millions de reals brésiliens (soit 92 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 31 décembre 2023. La requête de la Société devant les juridictions brésiliennes a été rejetée en première instance administrative et l'affaire a été portée en appel.

En outre, la société pourrait être amenée à supporter des frais de justices et d'avocat du gouvernement pour un montant de 66 millions de reals brésiliens (soit 12 millions d'euros).

La chambre d'appel administrative s'est prononcée défavorablement le 23 septembre 2014. La Société a fait appel de la décision.

En date du 11 août 2015, le pourvoi formé par la société a été rejeté mettant ainsi fin à la phase administrative du contentieux.

La Société a déposé le 10 novembre 2015 une requête devant le Tribunal de Justice de l'État de Sao Paulo tendant à l'annulation des redressements notifiés.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances probables d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

La requête était assortie d'une demande de sursis de paiement de la somme en litige qui a été accueillie favorablement par une décision en date du 12 novembre 2015. L'administration fiscale a fait appel de cette décision mais l'appel a été rejeté. L'Etat de Sao Paulo s'est pourvu devant la Cour Supérieure de Justice.

A la demande du Tribunal, la société a présenté en garantie une caution émise par Swiss Re.

Dans le cadre de cette procédure, un expert a été nommé pour observer et constater les faits de l'espèce. L'avis rendu par l'expert est favorable à la société.

En date du 13 août 2020, le Tribunal judiciaire en 1ère instance a rejeté la requête de la société. L'État de São Paulo a interjeté appel en date du 24 septembre 2020 sur le plafonnement des intérêts. Le 30 avril 2021, la société a fait appel en 2ème instance. Le 22 juin 2023, la Cour d'appel a statué en faveur de La Société. La Municipalité de São Paulo a fait appel de la décision devant la Cour Supérieure en septembre 2023. La Société, après avoir pris avis auprès d'un expert ayant constaté les faits, estime que sa position aurait tout autant de chances d'être accueillie favorablement par les juges suprêmes. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

Déductibilité fiscale des amortissements de goodwill

En janvier 2012, l'administration fiscale fédérale brésilienne a notifié à la société Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt sur les sociétés et de contribution additionnelle (IRPJ et CSLL) au titre des exercices 2007 à 2010. Le redressement en principal s'élève à 97 millions de reals brésiliens (soit 18 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 315 millions de reals brésiliens (soit 59 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 31 décembre 2023.

Au cours de l'exercice fiscal 2016, l'administration a émis deux redressements supplémentaires, en ligne avec le précédent, sur 2011 et 2012.

Au titre de l'exercice 2011, le redressement en principal s'élève à 25 millions de reals brésiliens (soit 5 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 72 millions de reals brésiliens (soit 13 millions d'euros) de pénalités et intérêts au 31 décembre 2023).

Au titre de l'exercice 2012, le redressement en principal s'élève à 16 millions de reals brésiliens (soit 3 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 46 millions de reals brésiliens (soit 9 millions d'euros) de pénalités et intérêts au 31 décembre 2023.

L'administration remet en cause la déductibilité fiscale de l'amortissement de la survalueur constatée lors du rachat de la part minoritaire dans la société Ticket Serviços. La Société conteste ces redressements.

Concernant le redressement portant sur les exercices 2007 à 2010, la Société a déposé une requête devant le Tribunal judiciaire en première instance tendant à l'annulation des redressements notifiés. Cette requête est assortie d'une demande de sursis de paiement de la somme en litige. La société a donc déposé en 2018 une garantie bancaire pour sursoir au paiement du contentieux pour un montant de 386 millions de reals brésiliens (soit 72 millions d'euros), constitutif d'un engagement hors bilan donné par le Groupe. En date du 21 juin 2020, le Tribunal judiciaire en première instance a rejeté la requête de la société. La société a fait appel de cette décision le 19 octobre 2020 auprès de la Cour Régional Fédéral qui a annulé la décision en août 2023 et renvoyé l'affaire en première instance.

Concernant le redressement portant sur des exercices 2011 et 2012, le 14 septembre 2022, la dernière instance de la phase administrative a confirmé le redressement mais a annulé la pénalité de 150%. Un recours en annulation a été déposé à Brasilia en septembre 2023.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances probables d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

Contentieux fiscal Italie

Au cours de l'exercice 2019, la Société Edenred Italie a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2014 à 2016.

En juin 2019, l'administration fiscale italienne a adressé à la société un « procès-verbal de fin de contrôle fiscal » au titre des exercices 2014 à 2016. L'administration fiscale conteste la facturation de la redevance de marque à Edenred Italie par Edenred SE ainsi que le rythme de reconnaissance de produits de son activité (facturation des partenaires marchands).

Au cours du mois de novembre 2019, l'administration a adressé une proposition de rectification interruptive de prescription. Les discussions avec l'administration fiscale n'ayant pas pu aboutir à un consensus au premier semestre 2020, Edenred a introduit le 28 mai 2020 une procédure amiable (mutual agreement procedure, « MAP ») entre les administrations fiscales italiennes et françaises relative à la redevance de marque payée par Edenred Italie. Parallèlement, la Société a poursuivi devant les tribunaux la contestation du redressement portant sur la facturation des partenaires marchands.

En avril 2021 et en juillet 2021, l'administration a adressé des propositions de rectifications complémentaires portant sur le montant de la redevance de marque facturé respectivement en 2015 et 2016 par Edenred SE. La procédure amiable est étendue à ces rectifications.

En septembre 2022, les juges en première instance se sont prononcés en faveur de la Société dans le contentieux engagé sur la facturation des partenaires marchands. Cette décision favorable a été confirmée par la Cour d'Appel le 24 mai 2023. L'administration fiscale a fait appel de la décision devant la Cour Suprême

Après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, la Société estime avoir de solides arguments pour contester les divers chefs de redressement.

La société estime avoir un risque de redressement limité évalué et provisionné à hauteur de 1 million d'euros présenté en dette d'impôt courant.

Contrôle fiscal Italie

De juillet à décembre 2022, la Société Edenred Italie a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2018.

Le 16 décembre 2022, l'administration fiscale italienne a adressé à la Société un « procès-verbal de fin de contrôle fiscal » au titre de l'exercice 2018 dans lequel elle conteste d'une part, la facturation de la redevance de marque à Edenred Italie par Edenred SE et d'autre part, la valorisation des titres d'Edenred UK cédés à Edenred SE.

De mai à décembre 2023, la Société Edenred Italie a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2017.

Le 5 décembre 2023, l'administration fiscale italienne a adressé à la Société un « procès-verbal de fin de contrôle fiscal » au titre de l'exercice 2018 dans lequel elle conteste la facturation de la redevance de marque à Edenred Italie.

NOTE 11 Informations supplémentaires

11.1 Informations supplémentaires sur les entités sous contrôle conjoint

Néant.

11.2 Parties liées

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :

Sociétés comptabilisées en mises en équivalence

Les transactions entre la Société mère et ses entreprises associées sont présentées dans le compte de résultat et le bilan dans les lignes dédiées.

Membres du Comité exécutif

Le Groupe a considéré comme parties liées l'ensemble des membres du Comité exécutif ainsi que leur famille proche, ainsi que l'ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Comité d'exécutif détient un droit de vote significatif.

L'ensemble des transactions conclues avec les membres du Comité Exécutif sont détaillées en *note 11.3 « Rémunérations des personnes clés du management »*.

Membres du Conseil d'administration

Le Groupe a considéré comme parties liées l'ensemble des membres du Conseil d'administration ainsi que leur famille proche. Les membres du Conseil d'administration reçoivent une rémunération annuelle, déterminée par le Conseil d'administration et devant être approuvée par l'Assemblée générale, qui s'est élevée à 0,8 million d'euros au titre de l'exercice 2023. Le président directeur général ne reçoit pas de rémunération au titre de son mandat au sein du Conseil d'administration. Sa rémunération est incluse dans la *note 11.3 « Rémunérations des personnes clés du management »*.

11.3 Rémunérations des personnes clés du management



(en millions d'euros)

	2023	2022
Avantages à court terme reçus	13	12
Paiements sur la base d'actions	8	7
Rémunération globale	21	19

11.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat au titre de la période et de la période précédente se détaille de la façon suivante :



(en millions d'euros)	DELOITTE & ASSOCIÉS				ERNST & YOUNG			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Honoraires des commissaires aux comptes afférents à la certification des comptes								
- Emetteur	(0,4)	(0,4)	19%	16%	(0,4)	(0,4)	13%	17%
- Filiales intégrées globalement	(1,7)	(1,5)	81%	58%	(2,3)	(1,7)	76%	74%
Sous-total	(2,1)	(1,9)	100%	74%	(2,7)	(2,1)	89%	91%
Honoraires des commissaires aux comptes afférents aux autres services*								
- Emetteur	-	(0,1)	0%	2%	-	-	0%	0%
- Filiales intégrées globalement	-	(0,6)	0%	24%	(0,3)	(0,2)	11%	9%
Sous-total	-	(0,7)	0%	26%	(0,3)	(0,2)	11%	9%
Total	(2,1)	(2,6)	100%	100%	(3,0)	(2,3)	100%	100%

*Pour l'exercice 2023, ces honoraires sont principalement relatifs à des missions de conformité en matière fiscale et sociale et à des missions de *due diligence* d'acquisition.

11.5 Engagements hors bilan

Engagements donnés hors bilan

Les engagements donnés hors bilan au 31 décembre 2023 s'élèvent à 681 millions d'euros. Ils s'élevaient à 594 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2023, les engagements donnés hors bilan se composent principalement des engagements suivants :



(en millions d'euros)	2023				2022
	< 1 an	> 1an < 5 ans	> 5 ans	Total	
Garanties données pour la vente de titres services envers les entités publiques	33	33	111	177	158
Garanties données aux entreprises publiques au Mexique	94	-	-	94	84
Garanties bancaires données au Brésil	-	-	29	29	29
Garantie de caution émise dans le cadre du contentieux fiscal sur la taxe municipale au Brésil (ISS)	-	-	129	129	120
Garantie de caution émise dans le cadre du contentieux fiscal sur la déductibilité des amortissements de goodwill	-	-	102	102	65
Appels de fonds liés à la prise de participation Partech	1	-	12	13	6
Garantie Intermarché dans le cadre du contrat avec LCCC	32	-	-	32	30
Sous-total	160	33	383	576	492
Autres*	35	9	61	105	102
Total engagements donnés hors bilan	195	42	444	681	594

* Principalement composés d'engagements de location non éligibles à IFRS 16 et de cautions données

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagement donné autre que ceux figurant ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

Engagements reçus hors bilan

Les engagements reçus hors bilan au 31 décembre 2023 s'élèvent à 2 millions d'euros et se composent essentiellement des garanties données par des clients au Brésil dont les contrats signés avec la filiale Repom ne sont pas basés sur un principe de prépaiement.

NOTE 12 Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2023

En application du règlement N° 2016-09 de l'Autorité des Normes Comptables françaises, le Groupe met ci-après à disposition des tiers la liste des entreprises comprises dans la consolidation et des principaux titres de participation non consolidés. Toutes les entreprises contrôlées par le Groupe ou sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont incluses dans la consolidation. UNION TANK Eckstein GmbH & Co. KG a appliqué l'exemption de publier les états financiers annuels conformément au paragraphe 264 en relation avec le paragraphe 264b du Code de commerce allemand (Handelsgesetzbuch).

Société	Pays	2023		2022		Variation (en%)	
		Méthode	Intérêt détenu (en%)	Méthode	Intérêt détenu (en%)		
FRANCE							
Conecs	France	MEE	25,00	MEE	25,00	0,00	
Edenred Corporate Paiement France	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
Edenred France	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
Edenred Paiement	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
Ticket Fleet Pro SAS	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
Edenred Fuel Card A	France	NC	0,00	IG	100,00	-100,00	
La Compagnie des Cartes Carburants	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
Proweb CE	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
Edenred Fleet & Mobility SAS	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
Addworking	France	NC	14,79	NC	14,79	0,00	
Lucky Cart SAS	France	NC	22,18	NC	22,18	0,00	
Andjaro	France	NC	0,00	NC	18,10	-18,10	
CRCESU	France	NC	16,67	NC	16,67	0,00	
Fretlink	France	NC	5,50	NC	5,50	0,00	
Fuse	France	NC	9,12	NC	9,12	0,00	
OONETIC SAS	France	NC	16,50	NC	16,50	0,00	
CRT	France	NC	25,00	NC	25,00	0,00	
RAISE	France	NC	17,00	NC	17,00	0,00	
Benefiz SAS.	France	NC	11,10	N/A	N/A	N/A	
Likeo	France	NC	27,03	N/A	N/A	N/A	
SAS Betterway	France	MEE	48,18	MEE	48,18	0,00	
Enjoy Mon CSE SAS	France	NC	0,00	IG	100,00	-100,00	
Cogesco	France	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	
Europe hors France							
Ages Maut System GmbH&Co KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	MEE	16,60	MEE	16,60	0,00
Ages International GmbH & Co KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	MEE	16,60	MEE	16,60	0,00
Edenred Deutschland GmbH	Allemagne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Tankkarten (*)	Allemagne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Union Tank Eckstein GmbH & Co. KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA GmbH	Allemagne	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Itemion Verwaltungs GmbH	Allemagne	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Mercedes Service Card GmbH & Co KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	MEE	49,00	MEE	49,00	0,00

Société	Pays		2023		2022		Variation (en%)
			Méthode	Intérêt détenu (en%)	Méthode	Intérêt détenu (en%)	
Mercedes Service Card Beteiligungs GmbH	Allemagne	(sous-groupe UTA)	MEE	49,00	MEE	49,00	0,00
Omega2 GMBH	Allemagne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Belonio GMBH	Allemagne		MEE	25,00	MEE	25,00	0,00
Edenred Austria GmbH	Autriche		IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA Austria GmbH	Autriche	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Belgium SA	Belgique		IG	100,00	IG	100,00	0,00
PPS EU (Edenred Paytech)	Belgique		IG	100,00	IG	71,71	28,29
Edenred Bulgaria AD	Bulgarie		IG	50,00	IG	50,00	0,00
EBV Bulgaria	Bulgarie	(sous-groupe EBV)	IG	60,00	IG	60,00	0,00
UTA Bulgaria	Bulgarie	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Nikosax A/S	Danemark	(sous-groupe EBV)	IG	60,00	IG	60,00	0,00
UTA España	Espagne	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Nikosax España	Espagne	(sous-groupe EBV)	IG	60,00	IG	60,00	0,00
Edenred España SA	Espagne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
EBV Spain	Espagne	(sous-groupe EBV)	IG	60,00	IG	60,00	0,00
Tarjeta Gasolina Edenred	Espagne	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Integro Worldwide SA	Espagne	Entrante	IG	75,00	N/A	N/A	N/A
Timex Card Estonie	Estonie	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA Estonia OÜ	Estonie	(sous-groupe UTA)/Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Edenred Finland	Finlande		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Vouchers Services	Grèce		IG	51,00	IG	51,00	0,00
UTA Magyarország Kft.	Hongrie	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Nikosax HU	Hongrie	(sous-groupe EBV)	IG	60,00	IG	60,00	0,00
Edenred Magyarország	Hongrie		NC	0,00	IG	100,00	-100,00
UTA Italia s.r.l.	Italie	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Italia s.r.l.	Italie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Italia Financiera S.r.l.	Italie		NC	0,00	IG	100,00	-100,00
Easy Welfare	Italie		NC	0,00	IG	100,00	-100,00
EW Innovation	Albanie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA Latvija SIA	Lettonie	(sous-groupe UTA)/Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Timex Card Lithuania	Lituanie	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
UAB Areja	Lituanie	(sous-groupe EBV)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
EBV Lithuania	Lituanie	(sous-groupe EBV)	IG	60,00	IG	60,00	0,00
UAB UTA Lithuania	Lituanie	(sous-groupe EBV)/Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Edenred Luxembourg	Luxembourg		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Cube RE SA	Luxembourg		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Car-Pay-Diem	Luxembourg		NC	9,81	NC	9,81	0,00
Kwalyo Incentiv e SCSp	Luxembourg		NC	8,54	NC	8,54	0,00
UTA Nederland B.V.	Pays-Bas	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA SP. Z.O.O. (ex-Timex Card)	Pologne	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Nikosax PL	Pologne	(sous-groupe EBV)	IG	60,00	IG	60,00	0,00
Edenred Polska	Pologne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
EBV Poland	Pologne	(sous-groupe EBV)	IG	60,00	IG	60,00	0,00
Edenred Portugal Lda	Portugal		IG	50,00	IG	50,00	0,00
One Card	Portugal		IG	100,00	IG	100,00	0,00

Société	Pays		2023		2022		Variation (en%)
			Méthode	Intérêt détenu (en%)	Méthode	Intérêt détenu (en%)	
UTA Czech s.r.o.	République Tchèque	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred CZ s.r.o.	République Tchèque		IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA Romania Services srl	Roumanie	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Romania srl	Roumanie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Digital Technology Center	Roumanie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Benefit Systems SRL	Roumanie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Benefit Broker De Pensii Private	Roumanie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
EBV Romania	Roumanie	(sous-groupe EBV)	IG	60,00	IG	60,00	0,00
UTA Freight UK Ltd	Royaume-Uni	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred UK Group Ltd	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Incentives & Motivation Limited	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Prepay Technologies Ltd (Edenred Paytech)	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	71,71	28,29
Edenred Corporate Payment UK	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
The Right Fuel Card Group	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Diesel 24	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
JayteeEnergy	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Be Fuelcards	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
ChildCare Vouchers	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Globalv card Paysystems UK	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Stoke Talent	Royaume-Uni		NC	0,43	NC	0,43	0,00
ERG HoldCo Limited	Royaume-Uni	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
ERG MidCo 1 Limited	Royaume-Uni	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
ERG MidCo 2 Limited	Royaume-Uni	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
ERG BidCo Limited	Royaume-Uni	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
RG Engagement Group 2 Limited	Royaume-Uni	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Engagement Group Limited UK	Royaume-Uni	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
RG Engagement Group 3 Limited UK	Royaume-Uni	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
RG Engagement Group 4 Limited UK	Royaume-Uni	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
RG Engagement Group 5 Limited UK	Royaume-Uni	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
International Benefits Holding Limited	Royaume-Uni	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Asperity Employee Benefits Group	Royaume-Uni	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Reward Gateway (UK) Limited	Royaume-Uni	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Xexec Limited	Royaume-Uni	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Staff Treats Limited	Royaume-Uni	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
5Mins	Royaume-Uni		NC	5,30	N/A	N/A	N/A
Edenred Slovakia s.r.o.	Slovaquie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA Slovakia s.r.o.	Slovaquie	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Ticket Service s r o	Slovaquie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA mobility SI, storitve d.o.o.	Slovénie	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Edenred Sweden AB	Suède		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Delicard Group AB	Suède		IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA Tank AG	Suisse	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Avrios International	Suisse		NC	0,00	NC	7,38	-7,38
Timex Card Ukraine	Ukraine	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00

Société	Pays		2023		2022		Variation (en%)
			Méthode	Intérêt détenu (en%)	Méthode	Intérêt détenu (en%)	
Amérique Latine							
Edenred Argentina	Argentine		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Soporte Servicios (*)	Argentine		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Integ SA	Argentine	Entrante	IG	75.00	N/A	N/A	N/A
Ticket Serviços Brasil	Brésil		IG	89.00	IG	89.00	0.00
Ticketseg - Corretora de seguros S.A.	Brésil		NC	0.00	IG	100.00	-100.00
Edenred Brasil Participações (*)	Brésil		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Accentiv ' Serviços Tecnológica Da informação S/A	Brésil		IG	65.00	IG	65.00	0.00
Ticket Soluções HDFGT S.A.	Brésil		IG	65.00	IG	65.00	0.00
Edenred Brasil Holding Financeira SA (*)	Brésil		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Ticket Soluções Holding Financeira SA (*)	Brésil		IG	65.00	IG	65.00	0.00
B2B Comercio Electronico de Paces	Brésil		IG	65.00	IG	50.00	15.00
Repom S.A.	Brésil		IG	65.00	IG	65.00	0.00
Topazio Cartoes	Brésil		IG	50.00	IG	50.00	0.00
Ticket Freto	Brésil		MEE	46.96	MEE	46.96	0.00
Lev o Log	Brésil		MEE	46.96	MEE	46.96	0.00
Edenred Serviços Empresariais	Brésil		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Good Card	Brésil		MEE	35.00	MEE	35.00	0.00
Sysdata Tecnologia e Participacoes LTDA	Brésil		IG	65.00	IG	65.00	0.00
Greenpass Tecnologia em Pagamentos SA	Brésil		IG	33.15	IG	33.15	0.00
Integro Marketing Brasil Ltda	Brésil	Entrante	IG	75.00	N/A	N/A	N/A
Conecttec	Brésil	Entrante	MEE	10.00	N/A	N/A	N/A
Edenred Chile	Chili		IG	74.35	IG	74.35	0.00
Integro chile S.A.	Chili	Entrante	IG	75.00	N/A	N/A	N/A
Serv icios Empresariales de Colombia S.A.	Colombie		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Big Pass S.A.	Colombie		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Integro Colombia S.A.S	Colombie	Entrante	IG	75.00	N/A	N/A	N/A
Nectar Holdings	Costa Rica		NC	0.00	MEE	30.00	-30.00
Nectar Tech International SA	Costa Rica	Entrante	IG	91.00	N/A	N/A	N/A
Serv icios Y Soluciones Empresariales Ticket Edenred S.A. de C.V.	Mexique		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Operadora de Programas de Abasto Multiple SA de CV	Mexique		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Edenred Mexico	Mexique		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Sinergel S.A. de C.V.	Mexique		NC	0.00	IG	100.00	-100.00
Vales y Monederos Electronicos Puntoclave	Mexique		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Merchant Services de Mexico S.A. de C.V.	Mexique		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Serv icios Edenred	Mexique		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Fintech Mexico	Mexique		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Nectar Technologies Mexico	Mexique		IG	91.00	IG	75.00	16.00
Gointegro Mexico SA de CV	Mexique	Entrante	IG	75.00	N/A	N/A	N/A
Nectar Technology	Nicaragua		NC	0.00	IG	75.00	-75.00
Edenred Peru	Pérou		IG	67.00	IG	67.00	0.00
Efectibono	Pérou		IG	67.00	IG	67.00	0.00
Integro Peru	Pérou	Entrante	IG	75.00	N/A	N/A	N/A
Westwell Group (*)	Uruguay		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Luncheon Tickets	Uruguay		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Promote S.A.	Uruguay		IG	100.00	IG	100.00	0.00
Ajiner Investment SA	Uruguay	Entrante	IG	75.00	N/A	N/A	N/A

Société	Pays		2023		2022		Variation (en%)
			Méthode	Intérêt détenu (en%)	Méthode	Intérêt détenu (en%)	
Cestaticket Services C.A.	Venezuela		IG	57,00	IG	57,00	0,00
Inv ersions Quattro Venezuela	Venezuela		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inv ersions Cinq Venezuela	Venezuela		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inv ersions Huit Venezuela	Venezuela		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inv ersions Neuf Venezuela	Venezuela		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inv ersions Dix Venezuela	Venezuela		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inv ersions Onze 2040	Venezuela		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inv ersions Douze Venezuela	Venezuela		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inv ersions Seize 30	Venezuela		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Reste du Monde							
Reward Gateway Pty Limited	Australie	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Globalv card Canada	Canada		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Beijing Surf gold Technology Ltd	Chine		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Accentiv ' Shanghai Company	Chine		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Smart Fleet Maintenance Technology	Chine		MEE	49,00	MEE	49,00	0,00
C3 Card International Limited	Emirats Arabes Unis		IG	100,00	IG	100,00	0,00
C3 Edenred LLC	Emirats Arabes Unis		IG	49,00	IG	49,00	0,00
Edenred North America inc	Etats-Unis		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Commuter Benefits Solution	Etats-Unis		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Global Rewards North America	Etats-Unis		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred F&M Americas Holding	Etats-Unis		IG	100,00	IG	100,00	0,00
CSI Entreprises Inc (Edenred Pay North America)	Etats-Unis		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Globalv card LLC	Etats-Unis		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Beamery Inc	Etats-Unis		NC	5,74	NC	5,74	0,00
Beekeeper Holding Inc	Etats-Unis		NC	3,98	NC	3,98	0,00
Dexx Technologies Inc	Etats-Unis		NC	5,75	NC	5,75	0,00
Image Processing Systems.Inc	Etats-Unis		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Go connect USA LLC	Etats-Unis	Entrante	IG	75,00	N/A	N/A	N/A
Reward Gateway (US) Inc.	Etats-Unis	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Matchup, LLC	Etats-Unis	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Achieve Brand Integrity, LLC	Etats-Unis	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Brand Integrity Solution, LLC	Etats-Unis	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Xexec Inc	Etats-Unis	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Edenred India PVT ltd	Inde		IG	100,00	IG	100,00	0,00
SRI Ganesh Hospitality Services Private Ltd (*)	Inde		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Accentiv (India) Private Limited	Inde		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Japan	Japon		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Maroc SAS	Maroc		NC	0,00	IG	83,67	-83,67
Edenred Singapore PTE Ltd	Singapour		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Fleet & Mobility Singapore (*)	Singapour		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Global Rewards Singapore PTE Ltd	Singapour		NC	0,00	IG	100,00	-100,00
Smart Fleet Management Technology	Singapour		MEE	49,00	MEE	49,00	0,00
Edenred PTE Ltd. Taiwan Branch	Taiwan		IG	100,00	IG	100,00	0,00
TR Tunisie	Tunisie		NC	99,97	NC	99,97	0,00

Société	Pays	2023		2022		Variation (en%)
		Méthode	Intérêt détenu (en%)	Méthode	Intérêt détenu (en%)	
Edenred Kurumsal Cozumler	Turquie	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Accentiv Hediye Ve Danismanlik Hizmetleri	Turquie	NC	0,00	IG	100,00	-100,00
Edenred Ödeme Hizmetleri	Turquie	NC	0,00	IG	100,00	-100,00
Edenred Thailand Ltd	Thailand	IG	100,00	IG	100,00	0,00

Holdings et autres

ASM (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Gaméo (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Landray (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Saminvest (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
GABC (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninvest Quattro (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninvest Cinq (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninvest Huit (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninvest Neuf (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninvest Onze (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninvest Douze (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninvest Quatorze (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninvest Quinze (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninvest Seize (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00

IG : Intégration Globale

MEE : Mise en équivalence

NC : Non Consolidée

(*) Holding

NOTE 13 Evènements postérieurs à la clôture

Enquête ouverte à l'encontre d'Edenred Italia S.r.l.

Une enquête a été ouverte à l'encontre d'Edenred Italia S.r.l. et certains de ses administrateurs et dirigeants, relative à un appel d'offre public lancé en 2019.

Edenred se met à la disposition des autorités judiciaires italiennes pour apporter toutes les explications nécessaires.

Edenred ne peut pas commenter pendant que l'enquête judiciaire est en cours, mais est confiant quant à l'issue de la procédure.

Acquisition de Spirii

Edenred a signé en février 2024 un accord en vue d'acquérir une participation majoritaire dans Spirii, plateforme SaaS en forte croissance. Localisée à Copenhague au Danemark, Spirii propose une large gamme de solutions de recharge pour véhicules électriques en Europe. Grâce à sa technologie développée en propre et à un solide réseau

de partenaires, Spirii couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de la recharge électrique. L'entreprise offre ainsi une plateforme de gestion de recharge des véhicules électriques à la pointe de la technologie, une application intuitive donnant accès aux conducteurs à des services de recharge et d'itinérance, ainsi qu'une solution clé en main de gestion des infrastructures.

Acquisition de RB

Edenred a signé en février 2024 un accord en vue d'acquérir 100% du capital de RB, plateforme brésilienne de premier plan dans le domaine des avantages liés aux déplacements des salariés. Outre des cartes de transport, RB distribue des solutions tierces de titres restauration et alimentation.

NOTE 14 Glossaire

14.1 Volume d'affaires



Le volume d'affaires est constitué du montant total du volume d'émission lié aux Avantages aux salariés, aux solutions de Motivation et récompenses, aux Programmes sociaux publics, et aux Services de Paiements inter-entreprises, et du volume de transactions lié aux Solutions de mobilité professionnelle et autres solutions.

14.2 Chiffre d'affaires opérationnel



Le chiffre d'affaires opérationnel correspond au chiffre d'affaires opérationnel généré par l'activité de titres de services dont la gestion est assurée par Edenred et au chiffre d'affaires généré par des activités à valeur ajoutées telles que les programmes de motivation, des services à la personne, des prestations liées à de l'événementiel. Ce chiffre d'affaires correspond au montant de la prestation facturée à l'entreprise client et est comptabilisé à la date de livraison des solutions.

14.3 Autres revenus



Les autres revenus correspondent aux revenus générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition d'Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés ;
- et la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

Les autres revenus représentent des produits d'exploitation de ce métier et, cumulés avec le chiffre d'affaires opérationnel, forment le Revenu total du Groupe.

14.4 EBITDA



Cet agrégat est égal à l'excédent brut d'exploitation qui correspond au revenu total (chiffre d'affaires opérationnel et autres revenus) diminué des charges d'exploitation (hors amortissements et dépréciations). Cet agrégat est utilisé comme référence pour la détermination des rémunérations au niveau du Groupe et plus particulièrement pour celles des dirigeants dans la mesure où il reflète la performance économique de l'activité.

14.5 EBIT opérationnel



Cet agrégat est le Résultat d'exploitation avant autres charges et produits déduction faite des autres revenus.

14.6 EBIT



Cet agrégat est le « Résultat d'exploitation avant autres charges et produits », qui correspond au revenu total (chiffre d'affaires opérationnel et autres revenus), diminué des charges d'exploitation, amortissements (essentiellement actifs incorporels créés et acquis) et dépréciations hors exploitation. Cet agrégat est utilisé comme référence pour la détermination des rémunérations au niveau du Groupe et plus particulièrement pour celles des dirigeants dans la mesure où il reflète la performance économique de l'activité.

L'EBIT exclut la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et exclut également les autres charges et produits enregistrés au sein du « Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence ».

14.7 Tableau de flux de trésorerie consolidés



Il est présenté selon la même structure que celle utilisée pour la gestion interne du Groupe et isole, d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles incluent :

- la marge brute d'autofinancement avant autres charges et produits ;
- les encaissements ou décaissements liés aux autres charges et produits ;
- la variation du besoin en fonds de roulement ;
- la variation des fonds réservés.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement incluent :

- les investissements récurrents dont l'objet est le maintien ou le renouvellement d'actifs existants au 1^{er} janvier de chaque exercice et nécessaires à une exploitation normale ;
- les investissements de développement qui recouvrent les actifs immobilisés et les comptes de besoin en fonds de roulement des filiales nouvellement consolidées par intégration globale ainsi que la constitution de nouveaux actifs ;
- les produits des cessions d'actifs.

Les flux de trésorerie des activités de financement incluent :

- les variations des capitaux propres ;
- les variations des dettes et emprunts ;
- les dividendes ;
- les achats/ventes de titres d'autocontrôle ;
- les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle.

14.8 Données comparables



La croissance organique correspond à la croissance comparable, c'est-à-dire à périmètre et change constants. Cet indicateur reflète la performance commerciale du Groupe.

La variation d'activité (ou croissance organique) représente la variation entre les montants de la période en cours et de la période comparative, retraité des effets de change ainsi que des effets de cessions et/ou acquisitions. Les croissances en données comparables excluent temporairement le Venezuela, en raison du fort niveau d'inflation du pays.

En cas d'acquisition, l'impact de l'acquisition est neutralisé du montant publié de la période en cours et la variation d'activité est calculée par rapport à ce montant retraité de la période en cours.

En cas de cession, l'impact de la cession est neutralisé du montant publié de la période comparative et la variation d'activité est calculée par rapport à ce montant retraité de la période comparative.

La variation d'activité ainsi calculée est convertie au taux de change de la période comparative et divisé par le montant retraité de la période comparative.